Neuchâtel — No 22 (6 pages) | Un numéro 15 centimes | Mercredi 28 janvier 1948

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	26.—	13.20	6.70	2.40

ETRANGER: Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés.

210me année | PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE | Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19 1/2 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.). Mortuaires 28 c., locaux 20 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

UN MESSAGE DU CONSEIL FÉDÉRAL QUI FERA COULER BEAUCOUP D'ENCRE

Le projet de M. Nobs sur la réforme des finances de la Confédération

Notre correspondant de Berne nous écrit :

On ne connaissait de précis jusqu'à présent, pour parler de la « réforme financière », que le projet des experts, modeste brochure d'une cinquantaine de pages qui n'allait vraiment au fond d'aucun problème. Le département de M. Nobs, lui, a creusé et pioché tout ce terrain et nous livre, revu et corrigé par le Conseil fédéral, le fruit de son travail dans un message de 300 pages. La discussion, cette fois, pourra s'accrocher à des données précises.

Cette œuvre de longue réflexion et de patients calculs, le grand argentier lui-même et son premier collaborateur M. Kull l'ont présentée mardi soir à la presse. Les exposés officiels, nets et logiques, nous ont donné une bonne vue d'ensemble du projet. Nous nous proposons donc de les résumer ici avant d'examiner de plus près les dispositions essentielles d'où le législateur tirera le nouveau statut financier de la Confédération.

~~~

Comment le Conseil fédéral a-t-il compris sa tâche ? Avec les experts, il s'est efforcé de déterminer, pour l'avenir, en tenant compte des charges actuelles, les besoins financiers de la Confédération. Il a donc fixé les dépenses à ce qu'il estime une moyenne, c'est-à-dire valable pour un temps où les conditions économiques seraient normales. Puis il s'est mis en quête de recettes correspondantes.

Notons d'emblée que le gouvernement s'est attaché à la solution technique, ou si vous voulez pratique du problème. Il ne s'est pas demandé comment on répartirait dorénavant les attributions du pouvoir central et celles des cantons, il n'a pas recherché cette « réforme de structure » que certains réclament; il est parti de l'idée que dans le domaine économique et social, la Confédération n'abandonnerait rien de ce qu'elle tient en vertu d'une lente mais constante évolution vers un régime centralisé. En un mot, le Conseil fédéral a écarté la solution politique, si même il eut jamais l'intention de l'aborder.

Son projet, dans ces conditions, vise un triple but. Il faut tout d'abord donner une base constitutionnelle à des mesures fiscales jugées indispensables, appliquées d'ailleurs depuis un certain temps mais en vertu du droit de nécessité et des pouvoirs extraordinaires. Il convient ensuite de fixer de nouvelles règles pour l'amortissement d'une dette dépassant 9 milliards. Il importe enfin d'assurer l'équilibre du budget.

Mais quel budget ? Les spécialistes du Bernerhof ont supputé à un milliard 350 millions les dépenses annuelles de la Confédération dès 1950, ce qui représente, sur le budget de 1948, une économie de 250 millions. Cette somme comporte 400 millions de dépenses militaires (dont 90 millions pour le personnel), 192 millions pour l'administration civile (dont 140 millions pour l'ensemble des agents de l'administration centrale, avec un effectif de 19,800 contre 29,800 en 1944) et 155 millions de subventions ordinaires contre 186 millions au budget de 1948. A cela il faut ajouter 100 millions pour alimenter d'année en année le fonds destiné à prévenir et combattre les crises économiques, 50 millions pour des « imprévus » — activité secourable de la Suisse, catastrophes naturelles, œuvres de soutien, etc. — 107 millions pour l'assurance vieillesse et enfin 346 millions pour l'amortissement de la dette.

En regard, nous trouvons 330 millions fournis par les droits de douane, 840 milions par les impôts fédéraux et 180 millions par d'autres recettes, telles que le bénéfice de la régie des alcools et de la Banque nationale, le rendement de la fortune et, notamment, un versement de 50 millions des P. T. T. à la caisse fédérale.

Ce qui nous intéresse surtout c'est, au chapitre des recettes, l'impôt dénommé d'amortissement inscrit pour 180 millions, l'impôt sur le chiffre d'affaires, avec 330 millions, l'impôt général sur les boissons avec 40 millions. Le premier n'est autre chose que l'impôt fédéral direct perçu depuis 1915 sous le nom d'impôt de guerre, puis d'impôt de crise pour prendre, dès 1939, le nom d'impôt de défense nationale. Avec l'impôt sur le chiffre d'affaires, il ne ferait donc qu'entrer dans la constitution si les Chambres et le peuple en décident ainsi. En revanche, l'impôt général sur les boissons est nouveau.

Il faut s'attendre à voir le débat principal porter, aussi bien dans l'opinion publique qu'au parlement, sur ces trois mesures fiscales. Nous aurons l'occasion de les étudier en détail. Pour le moment, précisons que les cantons devraient renoncer à tout ou partie de certaines ristournes. Ainsi ils ne recevraient plus que le 20 % au lieu du 30 % sur le produit de l'impôt direct fédéral et leurs parts au produit de la taxe militaire au bénéfice de la Banque nationale et aux droits de timbre seraient supprimées.

~~~

Restent les « sécurités » pour prévenir les déficits et un nouvel endettement. Sans faire preuve ici de grandes audaces, le Conseil fédéral a tout de même prévu un certain nombre de mesures constructives.

Les dispositions projetées fixent en effet une majorité qualifiée pour le vote de dépenses nouvelles ou d'un crédit excédant les propositions du gouvernement. Il faut en effet la majorité absolue de chacun des deux conseils législatifs et non pas seulement la majorité des votants, soit 23 voix au Conseil des Etats et 98 au Conseil national.

On prévoit aussi que d'éventuels déficits devront être amortis en sept ans, soit par des économies, soit par des nouvelles recettes.

Enfin, les subventions ne pourront plus être accordées par un simple vote au moment de la discussion du budget. Il faudra pour cela une loi qui règle le détail d'une tâche dûment reconnue à la Confédération par la constitution.

Telle est en quelque sorte l'ossature du projet, projet purement constitutionnel, rappelons-le, qui précise ou étend les pouvoirs de la Confédération, mais qui laisse à des lois futures le soin de mettre en œuvre les principes énoncés.

C'est dire que la « réforme des finances » n'est pas encore chose faite.

G. P.

COUP DE THÉATRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les socialistes français décident brusquement de voter contre le plan Mayer

relatif à la liberté de l'or et des devises

PARIS, 27 (A.F.P.). — Mardi après-midi, au cours d'une réunion tenue au Palais-Bourbon, le comité directeur et le groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale ont décidé à la quasi-unanimité de se prononcer contre le projet portant aménagement de la réglementation des changes.

Le groupe a chargé une délégation de se rendre auprès de M. Robert Schuman, président du conseil. Cette délégation doit également entrer en contact avec d'autres groupes de la majorité.

Un véritable coup de théâtre

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Coup de théâtre hier à l'Assemblée nationale.

Alors que fort de l'accord des ministres socialistes, on s'attendait à un débat sinon sans histoire, du moins sans danger à propos du projet Mayer relatif à la liberté de l'or et des devises, le groupe S.F.I.O. a brusquement fait connaître son intention — à la quasi-unanimité — de voter contre le texte gouvernemental.

Aussitôt la température politique est montée de quelques degrés, au point que certains observateurs n'ont pas hésité à envisager une crise ministérielle avec « 40 % de chances ».

Un conseil des ministres a été immédiatement convoqué.

S'agit-il d'une manœuvre tactique destinée à marquer la fidélité de principe des socialistes au système du contrôle d'Etat ou, au contraire, faut-il craindre une véritable offensive contre le cabinet ?

Dans l'état actuel des choses, il est bien difficile de répondre.

Ce qui est certain, c'est que dans l'opération en cours, la personnalité même de M. Mayer est directement visée. A dire vrai, le différend dépasse le cadre du seul problème technique et moral posé par l'or et les devises, et il faut y voir essentiellement, et avant toute chose, un conflit doctrinal doublé d'une manifestation de solidarité socialiste internationale.

Pour les amis de M. Léon Blum, en effet, les projets sont surtout suspects, car ils constituent un désavœu public de la politique dirigiste à laquelle la S.F.I.O. est demeurée très fermement attachée.

Par ailleurs, il faut également voir, dans ce brutal redressement, un écho des doléances ouvertement exprimées par les camarades socialistes anglais ces jours-ci.

Le conflit vient à peine de débuter et son évolution peut prendre des voies très différentes selon que M. Mayer acceptera un compromis ou, qu'au contraire, il demeurera inébranlable sur ses positions, contraignant ainsi le président du conseil à poser la question de confiance.

Mais même en mettant les choses au pire, c'est-à-dire en supposant le gouvernement démissionnaire, la question ne sera pas réglée, car M. Schuman parti, il faudra lui trouver un successeur, et le récent échec de M. Léon Blum au parlement montre qu'on ne peut absolument pas, avec l'Assemblée présente, trouver une majorité luttant sur ses deux ailes.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Démission du gouvernement irakien

BAGDAD, 27 (Reuter). — Le gouvernement irakien a donné sa démission mardi soir.

La chute du cabinet accueillie avec enthousiasme par la population de Bagdad

BAGDAD, 28 (Reuter). — Un jour et demi avant la démission du cabinet irakien, le premier ministre Salih Jabur rentrait à Bagdad après avoir signé à Londres le nouveau pacte anglo-irakien. La démission du gouvernement résulte de l'opposition croissante du pays contre ce traité. Ainsi, d'importantes manifestations d'hostilité se sont déroulées dans les rues de la capitale lundi et mardi. Des coups de mitrailleuses furent même tirés, tuant de nombreuses personnes et faisant plusieurs blessés.

C'est dans une communication radiodiffusée que le régent Abdul Illah a annoncé la démission du cabinet, demandant au peuple d'éviter toute effusion de sang. La chute du gouvernement a été accueillie avec enthousiasme par la population. Le cabinet démissionnaire entraîne dans sa chute le président de la Chambre basse et trente parlementaires.

Milan aura son métro

MILAN, 27 (A.F.P.). — La ville de Milan aura prochainement un réseau de métro souterrain. La nouvelle en a été annoncée par M. Giambelli, chargé d'étudier le projet de construction de ce réseau, qui a également déclaré que c'est grâce à « l'aide des Etats-Unis et à l'application même du plan Marshall que Milan pourra être dotée de ce métro ».

Les frais de construction du réseau devraient se monter à quelque 30 milliards de lires.

SANS IMPORTANCE

LE TEMPS DES **SOLDES**

Les ventes de soldes — ou fin de saison si vous préférez — battent leur plein. Dûment autorisées par l'Etat, elles permettent aux bourses modestes de regarnir leur garde-robe sans trop se dégarnir.

Somptueuses robes du soir, scintillantes de paillettes d'argent, robes de lainage multicolores, chaussures élégantes ou solides (l'un, d'ailleurs, n'empêche pas l'autre), jupettes écossaises, chandails « pure laine », pèlerines, manteaux, gants, écharpes, dessous troublants, et autres articles vestimentaires s'enlèvent par milliers en l'espace de quinze jours « comme des petits pains ».

Jour et nuit, des centaines et des centaines de paires de « birons » en vieux et pensifs sont dardés sur la marchandise tentatrice. De gros écriteaux sont épinglés sur les poitrines provocantes des mannequins. L'ancien prix est biffé d'une croix à l'encre rouge; le nouveau est écrit en grosses lettres noires et dessous se détache, en chiffre de feu, le pour cent du rabais.

A l'intérieur des magasins, le va-et-vient est incessant. Des « extras » ont été engagées pour la circonstance; pleines de bonne volonté et tout sourires, elles ne parviennent toutefois pas à suivre le rythme. Car le flot des clients, grossi comme une rivière après l'orage, submerge les comptoirs, envahit les cabines d'essayage, et harcèle les vendeuses. Des milliers de mains féminines plongent dans des montagnes de bas nylon et palpent des tissus soyeux. L'entrée, les escaliers et les ascenseurs sont embouteillés par une cohue de commères indécises. Elles vont « aux soldes » comme d'autres au cinéma, pour voir. Une fois dedans, elles verront bien ce qu'elles achèteront. Sera-ce une robe de chambre ou une gaine élastique, des pantalons de ski ou un tailleur ? Tout dépendra des prix et de l'inspiration qui les guideront dans leurs achats. En attendant, elles bavardent entre elles comme autant de pies qui ne se seraient pas revues depuis vingt ans. Elles parlent du temps qu'il fait, des bobos de leurs enfants, de leurs plus menues tribulations, comme dans le dernier salon où l'on cause. Souvent, leurs maris suivent, gauches et maladroits, surpris et éblouis, comme des poissons qu'on aurait sortis de l'eau ou des taupes qui regarderaient le soleil en face. A la caisse, ils reprennent leur noble rôle d'hommes et passent devant...

Au fond, aux soldes, on y achète, pour ne vous donner qu'un exemple, deux robes « pour le prix d'une seule ». En conséquence, le billet de cent francs qui devait largement suffire est devenu insuffisant. Si toutefois, après avoir payé tout ou partie de ses impôts, le fauché peut encore, au 15 janvier, consacrer un faucheur à autre chose qu'à sa nourriture temporelle...

MARINETTE.

LE BARRAGE DE GÉNISSIAT

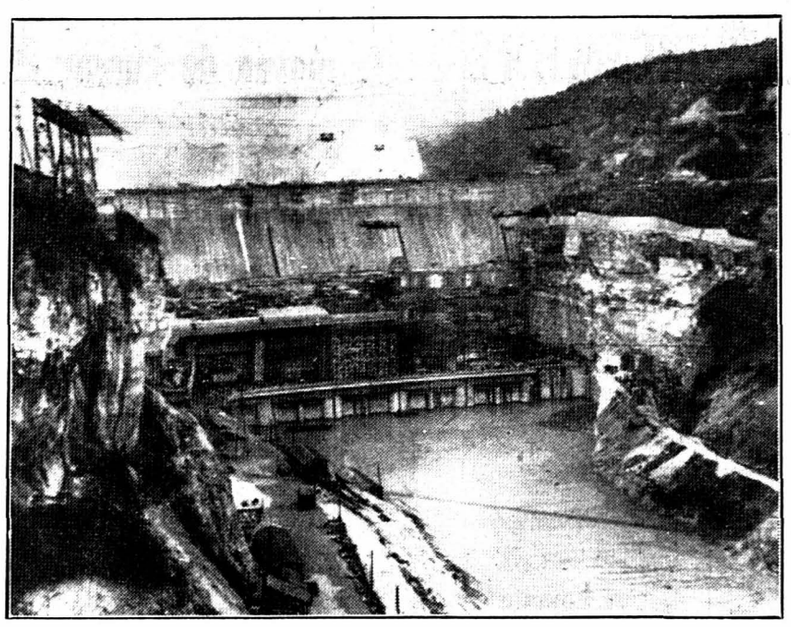

Depuis hier, le lac artificiel de Génissiat, situé à mi-chemin entre Genève et Lyon, a atteint sa cote définitive. Sa « mise en eau » a eu lieu, on s'en souvient, le 19 janvier. Il alimentera une gigantesque centrale hydro-électrique qui produira, lorsqu'elle sera achevée, 1,800,000 kW. à l'heure. Voici la partie amont du barrage avec les vannes d'évacuation.

A la suite de l'arrestation d'un journaliste hongrois

BUDAPEST RAPPELLE SON MINISTRE A BERNE

BUDAPEST, 27 (A.F.P.). — On apprend que le gouvernement hongrois a décidé de rappeler pour consultations son ministre à Berne, M. Imre Oltvanyi à la suite de l'arrestation par les autorités fédérales du correspondant de l'agence d'information officieuse hongroise à Zurich, M. Tarr. Le gouvernement hongrois estime que la réponse faite à la protestation élevée par son ministre à Berne est insuffisante et désire prendre des mesures appropriées en toute connaissance de cause.

Le point de vue de Budapest

BUDAPEST, 27 (MTI). — Le gouvernement hongrois répond comme suit au communiqué du ministère public de la Confédération relatif à l'arrestation de M. Ladislas Tarr, correspondant de presse hongrois :

« Le communiqué du ministère public de la Confédération a été accueilli avec étonnement par les milieux hongrois compétents. Les pseudonymes mentionnés dans le communiqué suisse prouvent que les autorités de la Confédération helvétique ont ouvert la correspondance privée de Tarr ou saisi ses lettres.

» Le communiqué suisse vient aussi confirmer le point de vue hongrois suivant lequel Tarr n'a fait parvenir aucune information à des milieux officiels hongrois. Le fait qu'il a fait mention dans sa correspondance privée des émigrants dissidents et autres traîtres hongrois vivant en Suisse ne signifie pas qu'il s'agit d'un service de renseignements politique interdit, mais qu'il a exercé un droit de liberté fondamental reconnu tout particulièrement en Suisse. Le gouvernement hongrois ne peut par conséquent se déclarer satisfait. »

Un champion hollandais accusé de collaborationnisme

A la Haye vient de s'ouvrir le procès intenté au célèbre champion du monde de course (100 et 200 mètres) Tinus Osendarp qui obtint son titre lors des Jeux olympiques de Berlin en 1936. Osendarp est accusé d'avoir fait du service militaire dans la Wehrmacht pendant l'occupation de la Hollande.

Les échos du MONDE

Des arbres de Noël pour Curaçao

Quelques jours avant Noël, le pilote Hakkenberg van Gaasbeek se trouvait en route pour Curaçao. Les grandes chutes de neige dans l'Amérique du nord l'obligèrent cependant à s'arrêter pendant 48 heures à Gander (Terre-Neuve), ce qui entraînait le risque que les passagers ne pourraient arriver à temps à Curaçao pour y célébrer la fête de Noël. Mais le commandant Hakkenberg rassura ses passagers en leur disant qu'ils arriveraient à leur destination dans le délai prévu. Il ne leur restait plus que deux jours avant Noël.

Pendant cet arrêt forcé à l'aéroport de Gander, couvert d'une épaisse couche de neige, l'attention du commandant fut attirée par les sapins qui longeaient le terrain. Ces arbres sont très rares et très chers aux Antilles. Ils y coûtent environ 100 florins la pièce. Alors le pilote Hakkenberg eut une fameuse idée. Il demanda et obtint la permission d'en couper quelques-uns et de les emporter dans son appareil. Juste avant la Noël l'avion atterrit à l'aéroport de Hato avec ses passagers heureux et ses arbres. Les habitants de Curaçao étaient aussi très contents, car depuis des années ils n'avaient pu acheter des arbres de Noël à un prix si peu élevé.

Mesdemoiselles, voici le bon moyen !

Une jeune Anglaise dont la sœur est l'élève d'un grand établissement d'éducation de Lausanne, arrive, avec ses parents, dans une grande ville canadienne. Ses parents travaillent, elle tient le ménage.

Cependant, elle aimerait bien gagner quelque argent de poche. Une idée : elle fait paraître une annonce dans le quotidien local :

« Jeune fille de toute confiance, se chargerait de la garde d'enfants, le soir. »

Le lendemain, elle reçoit 33 lettres de jeunes gens qui tous désirent faire sa connaissance. L'un d'eux précise son intention : une jeune fille qui ne sort pas le soir sera certainement l'épouse idéale que je cherche depuis longtemps.

Et voilà, mesdemoiselles, c'est peut-être le bon moyen !

PARMI LES VILLES ALLEMANDES DÉTRUITES

Francfort fait encore figure de privilégiée

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Francfort, capitale de la chimie et l'une des villes les plus détruites d'Allemagne, est aussi l'une de celles qu'anime le plus vif désir de revivre. Les plans de reconstruction existent et si le manque de matériaux et de main-d'œuvre empêche leur réalisation immédiate, du moins met-on au déblaiement des ruines une minutie dont peu d'autres villes offrent l'exemple. Les Francfortois espèrent ainsi se trouver prêts, absolument prêts, le jour où la situation générale leur permettra de se mettre sérieusement à l'ouvrage.

Une innovation dont on attend beaucoup est l'édification, aux portes de la ville, d'une grande usine pour la « récupération des ruines ». C'est là que les décombres seront conduits pour être transformés en matériaux de construction neufs... Ainsi Francfort, sans frais de transport inutiles, compte bien prendre une sérieuse avance sur d'autres villes comme elle malmenées par la guerre.

L'optimisme relatif dont font preuve les autorités francfortoises provient, pour une part, du fait que la fusion des zones anglo-saxonnes a fait de la ville une sorte de capitale, siège de l'administration « bizonale ». C'est à cette situation privilégiée que Francfort doit d'avoir pu, seule de toutes les villes allemandes, décider récemment la construction de deux colonies d'habitation. Elle pourra même réaliser son projet en utilisant la matière première la plus rare qui soit, le bois, car les matériaux affectés à cette construction seront déduits du compte exportations forcées... Il s'agira de « maisons-standard » à deux étages, dont les parties principales pourront être « pré-fabriquées » en série.

Il serait faux d'imaginer que toutes les villes détruites se ressemblent ; les ruines même ont leur originalité, et celle des ruines francfortoises du centre de la ville est d'avoir gardé... façades sur rue. La rue de l'Empereur, par exemple, dans le quartier de la gare, a conservé beaucoup de ses façades prétentieuses, souvenir d'une prospérité depuis longtemps détruite. Seulement ces façades ne sont plus aujourd'hui que des décors de théâtre, derrière lesquels il n'y a plus rien, que le vide. Bien qu'il soit plus économique de faire du « vrai neuf », les Francfortois — faute de matériaux — se contenteront de reconstruire derrière le décor. Ils ont même commencé en quelques endroits, au « Frankfurter-Hof » par exemple.

Dans la vieille ville, au contraire, les façades plus légères n'ont pas résisté aux bombardements et il ne peut être question de les compléter... par derrière. La seule, ou à peu près, qui tienne encore debout, est celle du vieil hôtel de ville, le « Rœmer », ce qui ne consolera qu'imparfaitement les amis du passé. « Plus tard », quand on aura reconstruit sur les ruines, le vieux Francfort ne vivra donc plus que par quelques rares témoins encastrés au milieu d'immeubles locatifs modernes. Quant aux rues, leur tracé restera généralement ce qu'il était, sauf en quelques endroits de la vieille ville où il devra être adapté aux exigences de l'urbanisme moderne.

Chez Gœthe

Les ruines de la maison de Gœthe — qui l'eût cru ? — sont devenues l'enjeu d'une curieuse controverse. Alors que certains milieux voudraient reconstruire l'immeuble avec ses anciens matériaux, le refaire tel qu'il était avant sa destruction, les milieux officiels et une partie de la population trouvent plus éloquents les décombres actuels qu'ils proposent de laisser en leur état.

Le lierre, en attendant, court déjà sur les monceaux de gravats... Le visiteur gravit trois marches d'escalier, reconnaît d'un coup d'œil les fondations de l'immeuble et la cheminée de la cuisine à peu près intacte, et laisse errer son regard sur le jardin tranquille où le musée se dresse encore.

Parmi les autres édifices connus du vieux Francfort, nous citerons encore la petite église de Saint-Léonard que les bombardements avaient gravement endommagée et qui a déjà été remarquablement restaurée avec des moyens de fortune. Elle se dresse maintenant, presque semblable à ce qu'elle était jadis, au milieu d'un immense pierrier.

L. Ltr.

(Lire la suite en 4me page)

AVIS OFFICIELS

Département de l'agriculture

COURS DE TAILLE DE LA VIGNE

Des cours théoriques et pratiques, durée un jour, sur la taille de la vigne, seront donnés à la Station d'essais viticoles d'Auvernier, à partir du 5 février 1948.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au lundi 2 février, au plus tard, moyennant le versement d'une finance de garantie de Fr. 3.—. La finance doit être versée au moment de l'inscription ; elle sera remboursée si la participation au cours est effective et régulière.

Station d'essais viticoles
Auvernier

IMMEUBLES

J'offre à louer ou à vendre, une magnifique

VILLA

tout confort, belle situation tranquille, près de la gare et du centre, et cherche en échange un beau

LOGEMENT

de cinq pièces. — Adresser offres écrites à B. S. 512 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE MAGNIFIQUE DOMAINE

de 30 ha. (67 poses vaudoises) en plaine, sur le littoral ouest du Léman. Facilités de culture. Bâtiments en parfait état d'entretien. Libre tout de suite ou date à convenir. Prix demandé : Fr. 225,000. Ecrire sous chiffres G. F. 93701 L. à PUBLICITAS, LAUSANNE

Superbe sol à bâtir

à vendre, à l'est de la ville ; accès facile sur deux routes. A proximité d'une ligne de tram ; pas très éloigné de la gare ; conviendrait pour bâtiment industriel. Terrain entièrement clôturé ; surface : 5961 m². Eau, gaz et électricité. — Pour visiter et traiter, s'adresser à Etude DUBOIS, notariat et gérances, 2, rue Saint-Honoré.

9 13 19
Agence immobilière
SYLVA
BUREAU FIDUCIAIRE
AUGUSTE SCHÜTZ
FLEURIER

A vendre

MAISON

avec trois logement de trois chambres et grands locaux à l'altitude de 800 mètres. Serait bien située pour colonie de vacances ou atelier. Adresser offres écrites à C. L. 515 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

On offre à louer, à Neuchâtel,

part d'appartement

Conviendrait pour bureaux, grandes chambres, bonne situation. Adresser offres écrites à L. A. 506 au bureau de la Feuille d'avis.

On échangerait

appartement situé à la rue de la Côte, de trois grandes pièces, tout confort, terrasse, balcon, jardin contre un appartement de quatre ou cinq pièces, avec confort. — Adresser offres écrites à G. C. 295 au bureau de la Feuille d'avis.

Qui échangerait

un logement de trois ou quatre chambres, dans la région Corcelles-Peseux, contre logement de trois chambres dans maison moderne à Chézard (Val-de-Ruz)? Faire offres écrites sous C. L. 528 au bureau de la Feuille d'avis.

Grâce à son
outillage moderne
à son
grand choix de caractères
à son
riche assortiment de papiers
l'Imprimerie Centrale
Rue du Concert 6
vous donnera
toute satisfaction

DEM. A LOUER

Jeune Suisse allemand cherche

chambre meublée

pour tout de suite. Adresser offres écrites à S. A. 524 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune couple sérieux cherche

CHAMBRE

pour le 1er février. — Adresser offres écrites à F. C. 522 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour février, entre

Serrières-Cortaillod

une ou deux chambres meublées, avec cuisine ou possibilité de cuisiner. — Adresser offres à Fritz Böhlen, café National, Boudry, tél. 6 40 07.

On cherche

CHAMBRE

indépendante, meublée ou non meublée. Adresser offres écrites à C. N. 508 au bureau de la Feuille d'avis.

S. O. S.

Quelle personne charitable et généreuse louerait à dame infirme, solvable, ne demandant aucun soin,

GRANDE CHAMBRE NON MEUBLÉE

ou deux petites, au bas de la ville, pour date à convenir. — Faire offres écrites sous X. R. 462 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer belle chambre à un ou deux lits. Vue. Bonne pension. — Téléphone 5 49 43.

Chambre tout confort. Tél. 5 10 91.

Chambre indépendante

pour ouvrier sérieux. S'adresser le soir après 19 heures, rue Saint-Maurice 1, 1er étage.

PENSIONS
OFFRES ET DEMANDES

Jeune homme sérieux cherche

CHAMBRE

pour tout de suite. Eventuellement avec pension. S'adresser par écrit sous B. F. 491 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer chambre avec pension au centre de la ville. Demander l'adresse du No 458 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre et pension pour jeune homme. Beaux-Arts 3, 2me étage.

A louer chambre haute avec bonne pension, à monsieur. Tél. 5 49 79.

A louer deux belles chambres, avec pension soignée, dans famille, de préférence pour jeunes gens aux études. Cassardes 5, 1er étage. Téléphone 5 20 16.

Employée de bureau

est demandée pour tout de suite ou date à convenir pour tous travaux de bureau y compris la comptabilité, système « Ruf ». Faire offres écrites avec prétentions de salaire sous E. F. 519 au bureau de la Feuille d'avis.

Gouvernante d'enfants

sérieuse et dévouée demandée par maison d'enfants romands près de Berne. Offres sous chiffres M. 8420 Y., à Publicitas, Berne.

Cidrerie bernoise
cherche pour la place de Neuchâtel

dépositaire

pour cidre doux et vin de fruit.

Les intéressés ayant la possibilité de livrer sont priés de s'adresser sous chiffres P 1183 R, à Publicitas, BERTHOUD

VENDEUSE

pour rayons articles de ménage et de porcelaine est demandée pour tout de suite ou date à convenir. — Faire offres écrites avec prétentions de salaire sous chiffres A. B. 520 au bureau de la Feuille d'avis.

Mécanicien-outilleur

capable de seconder le chef de fabrication et de diriger le personnel est demandé pour tout de suite ou date à convenir. — Faire offres écrites avec prétentions de salaire sous C. D. 521 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de matériel radiophonique cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvrière qualifiée

pour le contrôle. Bon salaire. — S'adresser à OHMAG, Crêt-Taconnet 17, Neuchâtel.

Employée de bureau
qualifiée
et
sténo-dactylo

trouveraient places stables et bien rétribuées dans nos magasins. — Faire offres avec copies de certificats, photographies et prétentions de salaire aux grands magasins

au Printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

REPRÉSENTANT CAPABLE pour visiter la clientèle particulière

est demandé par maison de textiles d'ancienne renommée. Belle collection d'étoffes pour vêtements de dames et messieurs, lingerie et trousseaux.

ON OFFRE : carte rose, remboursement des billets de chemins de fer, frais journaliers, commissions garanties.

ON DEMANDE: vendeur de première force, sérieux et ayant du caractère.

Offres manuscrites, détaillées, avec certificats et photographie sous chiffres N. 50679 G., à Publicitas, SAINT-GALL.

On demande pour tout de suite pour travaux de fichiers,

PERSONNE

très active, capable de travailler seule. Occupation toute la journée. Connaissances de dactylographie et notions d'allemand désirées. Faire offres au Bureau d'adresses, place de la Gare 6, NEUCHATEL, téléphone 5 31 60.

JE CHERCHE
MONTEUR ÉLECTRICIEN
BONS MANOEUVRES
de bâtiment
Adresser offres écrites à M. E. 502 au bureau de la Feuille d'avis

EMPLOYÉE

sténo-dactylo (connaissances de la comptabilité, si possible d'horlogerie), trouverait bonne place stable dans maison de Neuchâtel. Entrée immédiate ou à convenir.

Même adresse : on cherche une bonne

régleuse

Faire offres sous chiffres P. 1465 N., à PUBLICITAS, NEUCHATEL

Mécaniciens de précision

d'un certain âge, qui cherchent places stables et travail intéressant peuvent se présenter à ATELIER MÉCANIQUE DE PRÉCISION E. HOFMANN-HUBER, Neuchâtel, Fahys 205.

On embauche aussi un **UN MANŒUVRE**

On cherche dans ménage soigné

JEUNE FILLE

ayant quelques notions du ménage et de la cuisine. Très bonnes conditions. Bonnes références sont demandées et peuvent être données. Faire offres à Mme A. Bloch, Ruttistrasse 66, Zurich 32.

Deux compositeurs-typographes

qualifiés seraient engagés tout le suite ou pour date à convenir chez ROTO-SADAG S.A., 2, avenue de Sécheron à Genève. Faire offres au bureau technique.

Nous cherchons

sténo-dactylographe

de langue allemande

Salaire à convenir
Entrée : au plus tard le 1er avril 1948

Faire offres avec prétentions à Edouard DUBIED & Cie S. A., NEUCHATEL

ON DEMANDE

jeune fille

de toute confiance, pour garder fillette de 5 ans, dans famille habitant village près Neuchâtel. Date d'entrée à convenir. Faire offres sous chiffres P 1397 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche
JEUNE FILLE
âgée de 15 à 18 ans, désirant apprendre l'allemand, dans une exploitation agricole de moyenne importance (famille avec deux enfants). Très bons traitements et bon salaire. Adresser offres à famille Fritz Wüthrich, agriculteur, Gambach, Schwarzenburg (Berne).

On cherche pour le printemps
JEUNE FILLE
sérieuse et travailleuse, pour aider à la cuisine et au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et à cuisiner. Vie de famille. Salaire selon capacité. — Restaurant et boucherie Gerber, Aarwangen (Berne).

On cherche un
ébéniste
qualifié. S'adresser : ébénisterie Racheter, avenue Dubois 2, Vauseyon.

Demoiselle de magasin
est demandée pour le 1er mars. Faire offres à la boulangerie-pâtisserie H. Helfer, Fleurier.

On cherche
JEUNE HOMME
pour aider à tous les travaux de campagne. Gottfried Wasserfallen-Schwab, Chiètres (Fribourg). Téléphone 9 47 67.

Jeune homme
désirant apprendre l'allemand trouverait place pour aider aux travaux agricoles. Bon salaire. S'adresser à Werner Berger, agriculteur, Wolsen, Obfelden (Zurich).

Fabrique de Neuchâtel
offre place intéressante à jeune homme ayant déjà quelque expérience des affaires, de langue allemande de préférence. Genre d'occupations: Correspondance allemande, surtout propagande, éventuellement quelques voyages.
Adresser offres écrites à F. A. 478 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Désireuse de parfaire ses connaissances en langue française, jeune Bâloise, sortant de l'école de commerce au printemps, cherche place

d'employée de bureau

à Neuchâtel ou environs — Adresser offres écrites sous chiffres R. S. 529 au bureau de la Feuille d'avis.

Places de volontaires
sont cherchées pour le printemps, pour jeunes filles recommandées, sortant de l'école.
Oeuvre de placement et de patronage de l'Eglise bernoise, Berne-ville, Predigergasse 8.

Jeune commerçant

demande emploi dans commerce, de préférence dans la branche alimentation, où il pourrait se perfectionner dans la langue et dans la branche. Offres sous chiffres P. 40,179 F. à Publicitas, Fribourg.

Menuisier

qualifié, cherche place à Neuchâtel ou du côté de Boudry. Adresser offres écrites à A. S. 476 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame forte et de confiance cherche à faire des
LESSIVES
S'adresser à Mme Grau-Amez-Droz, Neubourg 23, Neuchâtel.

Contremaître maçon
expérimenté, cherche place stable dans entreprise sérieuse de Neuchâtel ou des environs. Adresser offres écrites à O. E. 505 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE
de 16 ans, sérieuse et consciencieuse, cherche pour Pâques, bonne place pour aider au ménage et pour apprendre le français (à Neuchâtel de préférence). Les offres de personnes recommandées sont à adresser à Rosmarie Burri, Chiètres, Burgstadt.

Personne consciencieuse cherche encore quelques
LESSIVES
Adresser offres écrites à C. L. 525 au bureau de la Feuille d'avis

Sommelière
cherche place dans bon restaurant de Neuchâtel. Téléphoner à Mlle Neracher, au 5 38 34.

REPASSEUSE
cherche journées ou heures régulières, chez particuliers et hôtels. Demander l'adresse du No 516 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE
âgée de 19 ans, parlant l'allemand et le français, cherche place pour début d'avril dans ménage, de préférence sans enfant. Bon salaire désiré. Mlle Alice Widmer, Hinterreichstrasse 574, Brittnau (Argovie).

Jeune fille de 22 ans cherche place
femme de chambre
dans hôtel ou pension. — Faire offres écrites sous G. F. 531 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Italien

cherche emploi de manœuvre, jardinier ou emploi dans fabrique. Faire offres à Astrologi Roberto c/o M. Albert Kaufmann, Boudevilliers (Val-de-Ruz).

Jeune
VOLONTAIRE
cherche place à Neuchâtel pour fin avril, dans bonne famille pour aider au ménage et apprendre le français. — Offres écrites sous B. F. 530 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche place de
commissionnaire
(pas d'encaissement si possible), pour mon garçon âgé de 15 ans, libéré des écoles. Entrée: date à convenir ou tout de suite. Adresser offres écrites à Mme B. Wegmüller, Ecluse 33, Neuchâtel.

Dame de confiance
cherche occupations accessoires, prendrait éventuellement enfant en pension. Adresser offres écrites sous G. R. 514 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 16 ans cherche place
d'apprentie vendeuse
dans commerce d'alimentation ou autre. (Français-allemand). — Entrée mi-avril. Ecrire à X. B. 518 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille travailleuse cherche place
d'apprentie chez une couturière
où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Elle a déjà travaillé pendant un an chez une couturière et désire entrer en apprentissage. Tous renseignements à Mme Wenger, restaurant Eintracht, Hölstein (Bâle-Campagne).

APPRENTISSAGES

ON CHERCHE
pour tout de suite ou date à convenir

apprenti boucher-charcutier

honnête et de toute confiance. — Faire offres: Boucherie A. ROHRER-MATILE, Hôpital 15, Neuchâtel.

Bureau d'architecte S. I. A.
cherche pour le printemps 1948

APPRENTI

Adresser offres écrites à C. P. 507 au bureau de la Feuille d'avis

PERDUS - TROUVÉS

Perdu entre la gare des Hauts-Geneveys et la Vue-des-Alpes un
moufle de ski
en peau naturelle. L'adresser, contre récompense, à Robert Schorpp, Saars 29, à Neuchâtel.

Perdu, la semaine passée, en ville, un
bracelet en or
souvenir. — Le rapporter contre récompense au poste de police.

AVIS DIVERS

Mariage

Monsieur distingué, 37 ans, avec avoir et place stable, cherche demoiselle ou veuve simple et affectueuse, de 35 à 45 ans, pour sorties en vue de mariage. Offres avec photographie si possible, à R. A. 75 poste restante, Neuchâtel. Discrétion d'honneur.

PIANO
HARMONIUM
Leçons
Cours du soir
Mlle H. PERREGAUX
professeur
Faubourg de l'Hôpital 17

Nous cherchons à placer en pension jeune fille dans bonne famille pour fréquenter l'Ecole de commerce et nous prendrions

en échange

jeune fille ou jeune homme qui voudrait suivre les écoles de Berne. — Offres sous chiffres M. 2366 Y. à Publicitas, Berne.

VACHE

On prendrait pour tout de suite une vache en pension pour son lait. — Albert Nussbaum, Brot-Dessus.

Cadres

Un encadrement de goût rehaussera toujours vos œuvres d'art. Adressez-vous à la

PHOTO ATTINGER
7, pl. Piaget - 3, pl. Purry
NEUCHATEL
Grand choix de baguettes en tous genres, moderne et ancien.

Pourquoi du neuf
quand une belle occasion le remplace ? Ventes. Achats. Marcelle Rémy, soldes et occasions. — tél. 5 12 43, passage du Neubourg.

Temple de l'hygiène
Citadelle de la jeunesse

La vie et la santé du cheveu dépendent de la puissance organique de sa racine

CONFIER SES CHEVEUX A

LUCE, esthéticienne

spécialiste des soins du cuir chevelu, c'est leur assurer les éléments vitaux indispensables à leur beauté

10, RUE POURTALÈS - Tél. 5 38 10

DEMANDES A ACHETER

Petite fabrication

mécanique ou autre est cherchée. A défaut, on reprendrait commerce. Offres sous chiffres P 10073 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

FAUTEUILS et CHAISES Empire

ou Louis-Philippe anciens cherchés, payement comptant. — Offres à Case 68, Rive, Genève.

On demande à acheter
album pour timbres poste
éventuellement avec collection. Adresser offres écrites à A. E. 496 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète LIVRES et TIMBRES-POSTE
AU ROSEAU PENSANT
Temple-Neuf 15

On cherche à acheter
fourgon ou camionnette
bâchée, neuve ou d'occasion, charge 1000 à 1500 kg. Faire offres avec tous renseignements à case 6545, Neuchâtel.

M. Guillod
achète tout et paie bien
RUE FLEURY 10
Tél. 5 43 90

Achat vieil or et argent
aux meilleurs prix du jour
H. Paillard
SEYON 12

On demande à acheter d'occasion
BAIGNOIRE
en bon état. — Faire offres avec prix à M. Dominique Bellengi, Saint-Aubin (Neuchâtel).

Je cherche à acheter un
accordéon
« Hohner », deux registres si b/mi b. Faire offres à Gaston Blanchard, Dombresson.

Achats - Ventes Echanges
de tous meubles usagés S'adresser toujours aux
Occasions Meyer
Faubourg de l'hôpital 11 Neuchâtel

REMERCIEMENTS

Monsieur Oscar BURGAT, Monsieur et Madame René BURGAT - GOBAT, ainsi que les familles parentes et alliées remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Neuchâtel, janvier 1948.

Très touchés par les nombreux témoignages d'estime et d'affection rendus à la mémoire de

Monsieur Eugène MIÉVILLE

sa famille exprime ici à chacun toute sa gratitude et ses sincères remerciements.

Bevaix, le 26 janvier 1948.

OFFRES D'EMPLOIS

La revue hebdomadaire illustrée

« L'ABEILLE »

cherche pour placer des abonnements avec et sans assurance, rayon toute la Suisse romande, quelques

voyageurs acquisiteurs

de bonne présentation, désirant se créer une situation stable et d'avenir. Conditions très intéressantes : abonnement général, carte rose, fixe et commissions, etc. Débutants seront introduits auprès de la clientèle particulière par voyageurs expérimentés.

Adresser offres avec photographie au journal l'« Abeille », chemin de Mornex, 3, Lausanne.

Importante entreprise de la branche alimentaire en Suisse romande offre

situation intéressante dans son service des ventes à

jeune commerçant

de langue française, qui puisse être formé par la suite comme représentant

Faire offres avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P. 1451 N., à PUBLICITAS, NEUCHATEL

Sténo-dactylo

bien au courant des travaux de bureau serait engagée immédiatement ou pour date à convenir par la
Banque Cantonale Neuchâteloise
à Neuchâtel.

Place stable pour personne qualifiée.

Faire offres détaillées avec indication des prétentions de salaire à la Direction de la banque, à Neuchâtel.

On cherche pour après Pâques un
jeune homme
ou un écolier dans petite famille possédant petite exploitation agricole. Bonne occasion d'apprendre l'allemand ou de suivre l'école. Bons traitements assurés. Robert Fürl-Steiner, Anet.

MÉNAGE

Petit ménage soigné, de deux personnes, cherche tout de suite, pour le matin, dame de confiance, sachant cuisiner et faire tous travaux. Conviendrait à personne ayant petite retraite. Adresser offres écrites sous E. S. 509 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage soigné de deux personnes cherche, pour époque à convenir,
jeune Italienne
expérimentée, sachant bien cuisiner et de toute confiance. Bons gages et bons traitements. S'adresser à Mme Marcel Bourquin, Evole 11.

J'engagerais une

jeune fille

de 16-18 ans, au courant des travaux du ménage et pour garder une fillette de deux ans. Occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille assurée. Adresser offres à Mme Odette Langendorf, atelier de photographie, Zugerstrasse 6, Wädenswil (Zurich).

Représentants dépositaires
dames, demoiselles et messieurs, disposant d'une à deux heures par jour sont cherchés dans chaque localité pour le placement d'appareils de vente facile. Pas de connaissances spéciales exigées. Gros gain assuré à personne énergique. — Adresser offres écrites à D. O. 517 au bureau de la Feuille d'avis.

BLANC

NOTRE SUPERBE CATALOGUE DE

BLANC

sera distribué aujourd'hui. Tous les articles offerts sont de

qualités supérieures

et ont été sélectionnés avec goût,
confirmant ainsi la renommée de notre maison

FIANCÉS, RESTAURATEURS, MÉNAGÈRES,
notre catalogue vous guidera précieusement dans vos achats

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

en brun, noir ou beige

29.80

Kurth Neuchâtel

Aidez votre circulation!

Faites disparaître vertiges, migraines, bourdonnements d'oreilles et autres troubles dus à une mauvaise circulation du sang, car ces maux peuvent devenir nuisibles et dangereux pour la santé. — Faites donc une cure de CIRCULAN pendant un à deux mois ! Le succès de la cure dépend de la persévérance avec laquelle on la fait, surtout s'il s'agit de cas rebelles. CIRCULAN vous permettra peut-être de vous débarrasser des troubles si désagréables dus à une mauvaise circulation.

chez votre pharmacien

On peut rendre la cure plus efficace encore — notamment pour un cœur nerveux et d'affections nerveuses — en prenant en même temps que le CIRCULAN des dragées vertes HELVESAN-5 (Fr. 3.25). Au moment de l'âge critique on prendra en même temps que le CIRCULAN les dragées vertes HELVESAN-8 (Fr. 3.25). 10607

NOS STUDIOS
sont modernes et pratiques
Demandez nos catalogues et conditions sans engagement
MEUBLES BIENNA S. A., BIENNE
Chemin Seeland 3. tél 2 27 22

CITROËN

11 normale, traction avant, 1937-1938. Conduite intérieure, cinq-six places. Parfait état. A céder au plus offrant.

Adresser offres écrites à C. P. 510 au bureau de la Feuille d'avis

A vendre
AUTO
Peugeot, 4 HP.,
MOTO
« Royal Enfield », 3,5, ancien modèle, bas prix. — S'adresser à Louis L'Epée, Hauterive.

Occasion exceptionnelle
PIANO
superbe, à vendre à l'état de neuf, belle sonorité, cadre métallique, touches en ivoire, 680 fr. rendu sur place. Mme Visoni, Parc 9 bis, Tél. 2 39 45, la Chaux-de-Fonds.

En 5 minutes
Photos express
pour passeport, permis, abonnement
PHOTOS MESSERLI
Sablons 57
Téléphone 5 19 69

A vendre
souliers de ski
No 45, état de neuf, prix: 70 fr. Tél. 7 51 26.

Notre grande vente

FIN DE SAISON

autorisée par le département de police

continue, vous trouverez encore à chaque rayon des articles à prix dérisoires

AUX 2 PASSAGES
NEUCHATEL S. A.

JARDINIERS HORTICULTEURS
FUMIER
FRAIS
livré à domicile par
A. BLOCH
Maillefer 29
Neuchâtel - Tél. 6 14 19

Réelle occasion
une moto neuve
marque C. Z. 125 cm³, à enlever à prix très intéressant, pour cause d'achat d'une plus grande. S'adresser à Georges Cochard, Cudrefin. — Téléphone 8 61 08.

Nos fromages de dessert sont sans coupons...
... sachez en profiter
L'ARMAILLI
Hôpital 10
NEUCHATEL

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 308 fr., chez
Meubles G. Meyer
Facilités de paiement sur demande.

Une étoile parmi les produits d'entretien pour les chaussures:
Moelle de Russie
nourriture du cuir.
La Moelle de Russie assure la souplesse et l'imperméabilité des chaussures de sport et de fatigue.

INSTALLATION MODERNE

M. SCHREYER
Combustibles
3 RUELLE DU PEYROU NEUCHATEL TEL. 51721

A VENDRE
BERGER BELGE
vingt mois, bon début de dressage, superbe sujet, 2me prix à l'exposition de Bâle, fils de « Jef », quatre fois champion suisse de beauté. Tél. 6 34 41, Colombier.

A vendre pour cause de départ, une **machine à écrire** portable, « Hermès 2000 », état de neuf ; une **valise** en cuir clair ; un **chronographe** en or 18 kt, « Breitling » 12 gr.
Demander l'adresse du No 511 au bureau de la Feuille d'avis.

Des prix qui attirent
PATISSERIE DES CHAVANNES 16

RADIO-GRAMO
grand meuble, état de neuf, à vendre pour cause de départ. Demander l'adresse du No 532 au bureau de la Feuille d'avis.

1913 - 1948
Depuis 35 ans on dit :
L'habit ne fait pas le moine mais un chic habit s'achète chez MOINE
Prix avantageux à tous nos rayons

Tous les jeudis
Atriaux
Boucherie
R. Margot

Economie de temps, — de travail, — de sucre.
Purée de pommes — **bien sucrée** réputée — **Roco**
à Fr. 1.49 la boîte 1/1
à Fr. -.85 la boîte 1/2
y compris — timbre-rabais 5 %
et Ica
Zimmermann S.A.

A vendre auto
« Fiat » 1090 cylindrée, cabriolet, deux places et place de réserve, cuir rouge, ayant très peu roulé, en parfait état.
Ed. Sommer, Champréveyres 8, Neuchâtel.

Vingt-cinq jeunes
POULES
à vendre, de 1947, prêtes à pondre. Otto Meier, la Coudre, chemin des Rouillères No 7.

Baux à loyer
au bureau de l'imprimerie

«Balilla»
1940, six places, en parfait état, à vendre, 6900 francs.
AUTOS - MOTOS
Peseux Tél. 6 16 85

A VENDRE
motocyclette « Allegro », 350 cm³, 900 fr. Bicyclette « Cosmos », deux pneus neufs, trois vitesses, freins tambours, 200 fr. S'adresser : magasin de cycles P. Jaques, rue du Coq-d'Inde.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le passage disputé

ROMAN
par 33
Lloyd C. Douglas
traduit de l'anglais par Claude Moleyne

Jack secoua la tête et répéta mollement qu'il ne saurait pas où aller ni que faire.

— Que diable ! s'exclama Shane. Le choix ne manque pas ! Faites une tournée en bateau sur les grands lacs. Bourrez votre valise de romans policiers et allez en croisière pendant quinze jours. Revenez-nous bruni par le soleil et plein d'entrain. Pourquoi n'iriez-vous pas pêcher ? Aimez-vous la pêche ?

— Je ne sais pas. J'ignore tout de ce sport.

— Eh ! bien, il est grand temps que vous l'appreniez. C'est la meilleure distraction qui existe. Si vous voulez ne plus penser à rien, essayez la pêche. Prenez un canot à fond plat avec un bonhomme qui ne connaît pas votre métier et qui ne pourra pas vous en parler. Vivez au grand air, mangez ce que vous aurez pris et débattez-vous avec les taons. Passez la soirée à lire des romans d'aventures. Donnez à votre esprit un repos complet. Vous feriez bien d'y penser sérieusement.

La suggestion de Shane valait la peine d'être considérée ; Jack rumina l'idée pendant plusieurs heures, puis demanda un congé de quinze jours. Celui-ci lui fut octroyé sans discussion.

— Certainement, dit le Dr Osgood. J'espère que vous aurez du plaisir. Laissez votre adresse au bureau pour que nous sachions où vous trouver.

Jack se sentit déconcerté et un peu contrarié. Ce serait peu aimable de sa part de ne pas dire à Osgood où il allait, mais c'était difficile de confesser qu'il n'avait pas de projets.

— J'ai envie de faire de la pêche, dit-il spontanément.

— Excellent. Dans le Nord, je suppose.

Jack hocha la tête en se demandant si « Nord » désignait une certaine rivière ou un lac connu des pêcheurs, ou s'il s'agissait du Pôle.

— Cunningham m'écrit que la pêche est très bonne en ce moment à Spruce Lake, à une heure d'auto de chez lui. Il aurait aimé que je vienne, mais je ne puis m'absenter en ce moment. Vous devriez y aller, je suis sûr qu'il en serait enchanté.

Jack, les yeux détournés, réfléchit avant de répondre.

— J'aurais peur d'être indiscret, dit Jack à contre-cœur. Je ne connais pas le docteur Cunningham.

Osgood chassa l'objection d'un geste de la main.

— Ça ne fait absolument rien. Cunningham est un type épatant. Il aura plaisir à vous voir. Et pour ce qui est de le connaître, il a été très content des soins que vous avez donnés au petit King. Forrester lui a dit que c'était vous qui aviez fait la plus grande partie de l'opération.

Jack secoua la tête, résolument. La tentation était grande. Il aurait l'occasion de revoir Audrey Hilton. Mais à quoi bon ? Il avait déjà toutes les peines du monde à barricader son esprit contre cette jeune fille. D'autre part, ce ne serait pas très loyal d'accepter l'hospitalité et l'amitié de Cunningham, considérant le peu de respect qu'il avait pour lui du point de vue professionnel.

— Merci, docteur, répondit-il avec fermeté, c'est trop demander à Cunningham. Je ne me sentirais pas à mon aise.

—C'est bien. Osgood se détourna pour s'enquérir de ce que voulait une infirmière qui attendait, et Jack commença sa tournée du matin dans les salles. Il venait de refuser une chance inespérée de faire ce qu'il aurait désiré le plus, mais il avait accompli ce sacrifice, sans sourciller. Il redressa les épaules, il était fier de lui.

A midi, comme il quittait l'hôpital, Osgood l'appela à son bureau. Le visage rayonnait d'un sourire énigmatique. Il tendit un télégramme à Jack. Il était de Cunningham.

Très heureux d'étendre l'invitation à Beaven pour partie de pêche. Dites-lui de m'avertir du jour de sa venue.

Jack lut deux fois le message avant de lever les yeux. Son visage était ému.

— C'est très aimable à vous deux, admit-il lentement, mais je ne vois pas comment je puis l'accepter.

Osgood se mit à rire comme un enfant.

— Je ne vois pas comment vous pourrez faire autrement, déclara-t-il. Tout est arrangé. Vous ne pouvez pourtant pas télégraphier à Cunningham que vous ne voulez pas venir.

— C'est vrai, dit Jack. Il resta à réfléchir un long moment. Merci... J'irai.

Maintenant que la décision avait été prise pour lui, il se sentait en règle vis-à-vis de sa conscience. Il sourit en se souvenant de l'histoire du bon catholique qui, ayant commandé sans résultat, un vendredi, du requin et de la baleine, se contenta de rôti de bœuf. Ce fut dans une humeur excellente qu'il se hâta d'aller inspecter ses cultures au laboratoire. Il reverrait Audrey ! Et sans qu'il eût rien fait pour cela ! Lui s'était efforcé d'échapper à cette tentation. Le ciel lui était témoin qu'il avait « demandé du poisson » !

A une heure, il y eut une opération. Il sifflota quelques mesures de *Sweet Rosie O'Grady* en se lavant les mains avec la brosse. Tubby, au lavabo contigu, le regarda sévèrement et Jack lui sourit aimablement.

— Est-ce que vous perdez la tête ? demanda Tubby inquiet.

— Oui, *Monsieur !* se vanta Jack avec témérité.

— C'est la chaleur, déclara Tubby.

— C'est *l'humidité !* corrigea Jack en frottant vigoureusement ses doigts. La bonne vieille humidité ! Qui fait pousser la verdure ! Oui, Monsieur !

— Faites attention, murmura la petite Warren en lui tendant sa blouse chirurgicale. Il va croire que vous avez bu. C'est d'ailleurs probable ! Elle s'avança presque sous son nez et huma l'air avec suspicion.

— Je vais à la pêche, chuchota-t-il d'un air important.

— Vous êtes fou ! répondit-elle en nouant ses attaches.

— C'est complet alors, dit-il. Nous le sommes tous, maintenant.

Tard dans l'après-midi, Jack descendit en ville avec sa voiture afin de s'équiper pour son expédition. Ce fut une expérience décevante. Le jeune homme derrière le comptoir du magasin de sport se méprit sur le compte de son client inconnu.

— J'aimerais voir vos engins de pêche, dit le client.

— Très bien, Monsieur. De quel genre s'agit-il ? Où allez-vous pêcher ?

Jack fit un geste de tête indiquant vaguement la direction nord et dit :

— Oh ! vers les lacs.

— Vous avez vos cannes à pêche, je suppose.

Ce fut dit sur un ton qui laissait entendre que si le client en perspective n'avait même pas ses cannes à pêche, il n'avait rien à voir ici.

— Naturellement, répondit froidement Jack, un peu irrité de l'insinuation. Le bonhomme parlait de cannes à pêche au pluriel. Que pouvait-on faire avec plusieurs cannes à pêche ? En fallait-il une pour chaque sorte de poisson ?

— Est-ce que les moulinets fonctionnent bien ?

Jack hocha la tête. Il fallait croire que les moulinets étaient capricieux.

— Je pense que vous désirez des lignes, des cuillers, des mouches ? Le vendeur se retourna et fit glisser la glace d'une vitrine. Voyez, Monsieur, si vous voulez vous donner la peine de faire le tour du comptoir, vous pourrez faire votre choix.

— Je crois bien que j'ai laissé mon auto trop près d'une prise d'eau, dit Jack. Excusez-moi, s'il vous plaît.

En démarrant, il fut envahi d'une sensation de dépit qui n'était pas entièrement due à cet incident. Il réalisait combien il était ignorant des jeux et passe-temps qui constituaient une grande partie de la vie de tout homme normal. Il ne connaissait rien de rien. Il fronça les sourcils en rentrant sa voiture dans le petit garage. Il ignorait tout de ce qui intéressait les autres hommes. Il ferait mieux d'attendre avant d'acheter les engins de pêche et de dire franchement à Cunningham ce qui en était.

(A suivre)

LA VIE NATIONALE

AU TRIBUNAL DE DIVISION II A

L'affaire du service de l'internement

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

L'audience est reprise mardi à 8 h. 30. La matinée sera consacrée à l'audition du colonel Blanc, ancien chef du commissariat des guerres. Le tribunal aborde le deuxième chef d'inculpation retenu : par manque de surveillance et de contrôle, avoir laissé se créer un déficit de plus de 8000 francs dans la caisse d'ordinaire.

Un long dialogue s'engage à ce propos entre le grand-juge, l'expert commis, le colonel Zeller, l'inculpé. On apprend ainsi comment fonctionnait la dite caisse. Ses bénéficiaires furent tour à tour soumis au rationnement militaire et civil. Ces changements ne laissèrent pas d'avoir leurs répercussions sur le roulement d'argent.

Tandis que l'expert s'efforce de tirer au clair les responsabilités et les obligations du colonel Blanc, l'ancien chef du riz-pain-sel reprend son antienne. « La faute est aux subordonnés. J'avais d'autres chats à fouetter. »

L'interrogatoire roule ensuite sur un autre chef d'inculpation : une somme de 30,000 francs qui n'aurait pas dû être comptabilisée sur-le-champ, a été néanmoins créditée à la caisse d'ordinaire. Dans le cas particulier, la Confédération n'a subi aucun dommage : il y a eu simplement inobservation des prescriptions de service.

On passe à la question des caisses des fonds spéciaux de bienfaisance. L'inculpé ne les a pas contrôlées comme c'était son devoir. Cela a permis au comptable Fleury de détourner 37,000 francs. En outre, des prélèvements ont été faits à des fins qui n'étaient pas réglementaires. Mais le colonel Blanc rétorque que, dans certains cas, les dits prélèvements ont été opérés en accord avec le département militaire fédéral.

Le colonel Blanc se voit encore reprocher d'avoir accepté des cadeaux : deux cents francs remis à Mme Blanc par des chefs de clinique pour en faire présent à son mari. D'avoir, à Adelboden et à Davos, reçu le logement gratuit. « Dans le premier cas, on m'a forcé la main ; dans l'autre il s'agissait d'aimables gestes qu'on a eus à mon égard », remarque l'ancien commissaire.

Après le long interrogatoire du colonel Blanc, le tribunal a passé à celui des autres inculpés.

A la fin de l'après-midi, on a entendu les premiers témoins, le colonel-brigadier Bolliger, commissaire des guerres en chef et le colonel Probst, chef de l'internement.

La délégation franco-anglaise reçue au Palais fédéral

BERNE, 27. — Une commission franco-britannique venant de Rome est arrivée mardi à Berne pour mettre au clair diverses questions en rapport avec le plan Marshall d'aide à l'Europe. La commission, qui fait le tour des capitales européennes, est formée de MM. Marjorin et Serreulles (France), et de MM. Berthoud et Walker (Grande-Bretagne). Les membres de la commission ont été reçus, mardi après-midi, par M. Petitpierre, chef du département politique, après quoi une discussion de plusieurs heures s'est déroulée au département avec les représentants suisses.

Vol d'envois postaux en Palestine. — BERNE, 27. L'administration des P.T.T. communique :

Le 27 décembre 1947, des bandes armées ont volé en Palestine 151 sacs postaux de Suisse pour la Palestine et la Transjordanie. Ces sacs contenaient des objets de la poste aux lettres et des colis postaux déposés en Suisse, les premiers du 14 au 21 novembre, et les seconds entre le 11 et le 20 novembre. Le 11 janvier 1948 ont disparu de la même manière 6 autres sacs renfermant des colis postaux de Suisse pour la Palestine, déposés entre le 16 et le 18 décembre.

Les expéditeurs d'envois recommandés et de colis seront renseignés dès que des détails parviendront au sujet des objets volés.

Cours de répétition et cours complémentaires en 1948

BERNE, 26. — Le département militaire fédéral publie les dispositions générales suivantes sur les cours de répétition et cours complémentaires en 1948 :

L'affiche « Cours de répétition et cours complémentaires en 1948 », apposée dès le début de l'année dans toutes les communes et toutes les gares importantes, tient lieu de convocation. Les hommes astreints au cours de répétition recevront en outre une carte-ordre de marche personnelle qui mentionnera le lieu, le jour et l'heure de l'entrée au service. Les militaires qui, 15 jours avant le cours de répétition, n'auront pas reçu d'ordre de marche en informeront immédiatement leur commandant.

Sont astreints aux cours de répétition

a) **Cavalerie de l'élite :** Tous les officiers; les sergents et sous-officiers supérieurs des écoles de recrues de 1939 à 1947 ; les dragons, appointés et caporaux des écoles de recrues de 1940 à 1947 ; les dragons, appointés et caporaux des écoles de recrues de 1939 qui n'ont pas encore fait de cours de répétition ; les ordonnances permanentes de la poste de campagne de toutes les classes d'âge.

b) **Autres troupes de l'élite :** Tous les officiers; les sergents et sous-officiers supérieurs des classes 1917 à 1927; les soldats, appointés et caporaux des classes 1921 à 1927; les sergents et sous-officiers supérieurs de la classe 1916, ainsi que les soldats, appointés et caporaux de la classe 1920, qui n'ont pas encore fait de cours de répétition depuis la fin du service actif; les ordonnances permanentes de la poste de campagne de toutes les classes d'âge.

c) **Troupes composées de plusieurs classes de l'armée (sans les trp. DCA) :** Tous les officiers d'élite; les commandants de landwehr; les officiers de landwehr incorporés dans les états-majors; les spécialistes (officiers) de landwehr incorporés dans les unités d'état-major; les officiers subalternes des classes 1912 à 1915 ; les sergents et sous-officiers supérieurs des classes 1914, 1915, 1917 à 1927; les soldats, appointés et caporaux des classes 1914, 1915, 1921 à 1927; les sergents et sous-officiers supérieurs de la classe 1916, ainsi que les soldats, appointés et caporaux de la classe 1920, qui n'ont pas encore fait de cours de répétition depuis la fin du service actif ; les ordonnances permanentes de la poste de campagne de toutes les classes d'âge.

d) **Troupes de défense contre avions :** Tous les officiers d'élite; les commandants de landwehr et de landsturm; les officiers de landwehr incorporés dans les états-majors; les officiers subalternes des classes 1905, 1912 à 1915; les sergents et sous-officiers supérieurs des classes 1905, 1914, 1915, 1917 à 1927 ; les soldats, appointés et caporaux des classes 1905, 1914, 1915, 1921 à 1927 ; les sergents et sous-officiers supérieurs de la classe 1916, ainsi que les soldats, appointés et caporaux de la classe 1920, qui n'ont pas encore fait de cours de répétition depuis la fin du service actif; les ordonnances permanentes de la poste de campagne de toutes les classes d'âge.

e) **Bataillons de fusiliers de landwehr et état-major du Rgt. inf. mont. 10 ; des états-majors et unités mis sur pied :** Tous les officiers; les soldats, appointés et sous-officiers des classes 1914 et 1915; les ordonnances permanente de la poste de campagne de toutes les classes d'âge.

Devront entre autres faire du service cette année :

a) les bat. lw. 7, 27, 51, 53, 76, 101, 106, en outre le rgt. lw. (bat. 40, 110);

b) les rgt. ter. 75 (bat. 135, 136, 137. 175), 78 (bat. 144, 145), 79 (bat. 140, 149, 188), 81 (bat. 172, 173, 186), 83 (bat. 156, 157, 161), 88 (bat. 164, 165); les bat. ter. 146, 147, 152, 153, 171, 183, 189, 192 ;

c) les esc. drag. ter. 51, 54, 59, 60, 63, 74 ; les cp. cyc. ter. 31, 34, 39, 40, 43, 46, 49, 52; les cp. mitr. ter. 51, 54, 59, 60, 63, 74.

Ne feront pas de cours de répétition en 1948

les recrues qui font ou terminent leur école en 1948; les militaires qui, au moment du cours de répétition de leur état-major ou unité, se trouvent dans une école de recrues ou de cadres (ils devront remplacer le cours manqué); les sous-officiers et soldats des classes 1928 et 1929, à l'exception des dragons et sous-officiers de cavalerie (cf. décision du DMF des 24. 7/27. 8. 1935 sur les cours de répétition des militaires recrutés par anticipation, FOM 35/107); le personnel des services complémentaires incorporé ou détaché dans les états-majors ou unités mis sur pied; les militaires qui en vertu d'une décision particulière n'accomplissent pas le cours de répétition avec leur état-major ou unité, mais font d'autres services (p. ex. dans un cours technique spécial, comme auxiliaires dans les écoles ou cours, etc.).

Les officiers, sous-officiers, appointés et soldats astreints au cours de répétition dont l'état-major ou unité n'est pas mis sur pied peuvent être convoqués à d'autres services.

Le service d'instruction spécial de 1946 (service dans les cours d'introduction, comme troupe d'exercice dans les écoles de tir ou de cadres, ou comme auxiliaires dans des écoles et cours (voir décision du DMF du 29.12.45 sur les services à accomplir en 1946. FOM 45/336), d'au moins 13 jours, comptera comme cours de répétition pour les militaires qui y sont encore astreints en élite. Le service de remplacement ou de compensation n'est pas considéré comme service spécial. Les services d'instruction spéciaux jusqu'à 12 jours ne comptent ni entièrement ni partiellement comme cours de répétition.

Aux cours d'introduction de l'artillerie seront convoqués des officiers, sous-officiers et soldats, conformément au chiffre II/1 c. Ces cours comptent comme cours de répétition.

Des cours de 6 jours pour la landwehr et le landsturm

Cours des troupes frontière et territoriales de 6 jours. Doivent s'y présenter: Tous les militaires incorporés dans les états-majors et unités mis sur pied; tous les militaires de l'élite qui selon la fiche de mobilisation sont attribués à un état-major ou unité frontière mis sur pied.

Les militaires des troupes de base encore astreints au cours de répétition seront transférés au cours frontière le 15me jour du cours de répétition.

Ne font pas le cours des troupes frontière et territoriales: Les recrues qui font ou terminent leur école en 1948; les militaires qui, au moment du cours de leur état-major ou unité, se trouvent dans une école de recrues ou de cadres; les sous-officiers et soldats des classes 1928 et 1929; le personnel des services complémentaires incorporé ou détaché dans les états-majors ou unités mis sur pied; les militaires qui en vertu d'une décision particulière n'accomplissent pas le cours de répétition avec leur état-major ou unité mais font d'autres services (p. ex. dans un cours technique spécial, comme auxiliaires dans les écoles ou cours, etc.).

Artillerie de forteresse : Doivent se présenter au cours d'artillerie de forteresse de 6 jours: les militaires de la landwehr et du landsturm qui ne sont plus astreints au cours de répétition. Ne font pas ce cours: les militaires qui sont astreints au cours de répétition.

Le personnel des services complémentaires incorporé ou détaché dans les états-majors ou unités mis sur pied.

Cours des troupes de destruction. Les militaires incorporés en 1948 dans les troupes de destruction, ainsi que ceux des classes 1905 et 1906 qui ne le firent pas en 1947, suivront un cours d'introduction de 12 jours. Seront convoqués aux exercices de 4 jours aux ouvrages minés: les appointés et soldats des classes 1900, 1903 et 1906; les officiers et sous-officiers, ainsi que les appointés et soldats des classes ultérieures à 1906, selon les instructions du service du génie, fondées sur l'arrêté du Conseil fédéral du 12 septembre 1947.

Cours préparatoires de cadres : Seront convoqués aux cours préparatoires de cadres qui précéderont immédiatement les cours de répétition (y compris les cours d'introduction d'artillerie), les cours des troupes frontière et territoriales, ainsi que les cours de l'artillerie de forteresse: Tous les officiers et sous-officiers mis sur pied, excepté ceux qui sont mentionnés au chiffre V/2; les auxiliaires nécessaires à l'administration, à la cuisine et au pansage des chevaux, les ordonnances d'officier et de la poste de campagne et le personnel nécessaire aux postes de campagne.

Maladie et dispense. — Les malades aptes à supporter le voyage se présentent devant la commission de visite sanitaire d'entrée approfondie de leur état-major ou unité.

Ceux qui sont dans l'impossibilité de se présenter envoient un certificat médical à leur commandant au plus tard pour le jour d'entrée. Des dispenses ne pourront être accordées qu'exceptionnellement dans des cas dûment motivés. Les sous-officiers et les hommes présenteront à temps leur demande, accompagnée du livret de service et des pièces à l'appui, à l'autorité militaire du canton d'incorporation ; les officiers, sans livret, par la voie du service.

Inspections. — Passeront l'inspection d'armes et d'habillement dans les communes en 1948 : les sous-officiers, appointés qui ne feront pas de service dans l'année ; les hommes des services complémentaires armés qui ne feront pas de service dans l'année (y compris les militaires incorporés dans la garde locale qui possèdent encore leur équipement) ; les militaires des troupes frontières (infanterie), s'ils manquent un cours dans l'année.

Ne passeront pas l'inspection : Les militaires des troupes frontière (infanterie) qui n'auront pas de service à faire dans l'année ; les adjudants sous-officiers chefs de section, ainsi que les médecins, dentistes, vétérinaires et pharmaciens des services complémentaires ; les hommes équipés mais non armés des services complémentaires ; les femmes des services complémentaires (S.C.F.).

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	26 janv.	27 janv.
Banque nationale	700.— d	695.— d
Crédit fonc. neuchât.	710.— d	710.— d
La Neuchâteloise as. g	590.— o	590.— o
Câbles élect Cortaillod	5025.— d	5025.— d
Ed. Dubied & Cie ..	840.—	850.— o
Ciment Portland	1090.—	1090.— d
Tramways Neuchâtel	485.— d	485.— d
Suchard Holding S.A.	240.—	240.— o
Etablissem Perrenoud	530.— d	530.— d
Cie viticole Cortaillod	140.— d	140.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	97.50	97.75
Etat Neuchât. 3½ 1942	101.50	101.25 d
Ville Neuch. 3¼% 1933	100.— d	100.— d
Ville Neuchât. 3½ 1937	99.75 d	99.75 d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	100.— d	100.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	100.— d	100.— d
Tram.Neuch. 3½% 1946	—.—	—.—
Klaus 3¾% 1946	99.50 d	100.— d
Et. Perrenoud 4% 1937	100.— d	100.— d
Suchard 3¾% 1941	100.— d	100.— d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	26 janv.	27 janv.
3% C.F.F. diff 1903	102.50 %	102.50%d
3% C.F.F 1938	96.50 %	96.50 %
3½% Emp. féd. 1941	101.75 %	101.75%d
3¼% Emprunt féd. 1946	97.90 %	97.90 %
ACTIONS		
Banque fédérale	34.— d	33.— d
Union banques suisses	870.—	871.—
Crédit suisse	798.—	799.—
Société banque suisse	751.—	750.—
Motor Colombus S. A	583.—	581.—
Aluminium Neuhausen	2125.—	2158.—
Nestlé	1209.—	1220.—
Sulzer	1572.—	1575.—
Hisp am de electric.	695.—	700.—
Royal Dutch	298.—	302.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 27 janvier 1948

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.32	1.40
Dollars	4.20	4.25
Livres sterling	10.50	10.67
Francs belges	8.20	8.32
Florins hollandais ..	73.50	75.—
Lires	—.67	—.75

STUDIO
AUJOURD'HUI : MATINÉE à 15 h.
MADAME PARKINGTON
un spectacle inoubliable
Parlé français
Téléphone 5 30 00

No 77

Voici une recette facile

contre toux et rhumes

Les rhumes doivent être soignés immédiatement. Voici une recette qui vous apportera ce soulagement rapide et que vous pouvez préparer vous-même. Chauffez un quart de litre d'eau, faites-y dissoudre une cuillerée à soupe de sucre ou de miel et ajoutez le contenu d'un flacon de 30 grammes de Parmintine (extrait concentré) que vous trouverez dans toutes les pharmacies. Mélangez bien jusqu'à dissolution complète. Doses : une cuillerée à soupe ; enfants ; une cuillerée à dessert. Quatre fois par jour. Découpez cette recette et préparez ainsi avantageusement un quart de litre de sirop pectoral. Parmintine est en vente dans toutes les pharmacies au prix de Fr. 2.08 (impôt inclus) les 30 grammes.

Petites nouvelles suisses

★ La légation des Soviets a loué pour plusieurs années la villa Mende, à la rue Brunnadern, à Berne, et occupera ses nouveaux locaux au début de mai. La division commerciale de la légation reste dans ses locaux actuels, à la rue de Thoune.

★ A l'occasion de la première session du conseil d'administration de l'Union internationale des télécommunications, qui siège à Genève, une délégation a rendu visite, mardi matin, au chef du département politique.

PALACE
AUJOURD'HUI à 15 h.
Victor Boucher
dans
LE TRAIN POUR VENISE
2 DERNIERS JOURS
Louis Jouvet
Harry Baur
dans
VOLPONE
Jeudi, matinée à 15 h.
PRIX RÉDUITS

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS AU PALAIS-BOURBON

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le conseil n'a pas décidé de poser la question de confiance

PARIS, 28 (A.F.P.). — Les ministres se sont réunis en conseil de 19 h. à 22 h. 45, sous la présidence de M. Vincent Auriol, président de la République.

A l'issue de la réunion, a été remis à la presse un très bref communiqué se bornant à signaler que « le président du conseil a tenu le gouvernement au courant de l'état des travaux de l'Assemblée nationale ».

On sait que ces « travaux » ont consisté essentiellement dans le rejet par la commission des finances de l'ensemble du projet de loi portant aménagement des changes. A la suite du conseil, les membres du gouvernement se sont rendus à l'Assemblée nationale pour soutenir devant elle les projets monétaires.

A une question qui lui était posée, M. Abelin, secrétaire d'Etat à la présidence et porte-parole du gouvernement, a répondu qu'au cours du conseil de mardi soir, le gouvernement n'avait pas décidé de poser la question de confiance pour l'adoption de ces projets. Il a confirmé d'autre part que le conseil des ministres qui se réunit chaque mercredi se tiendrait mercredi à 8 h. 30 comme d'habitude.

Réunion du groupe socialiste

PARIS, 28 (A.F.P.). — Dès l'arrivée des ministres à l'Assemblée nationale, après le conseil de l'Elysée, le groupe socialiste s'est réuni en présence de ses représentants au gouvernement. Les observateurs politiques estiment que cette réunion pourrait être décisive en ce qui concerne l'adoption des projets monétaires du ministère et peut-être en ce qui concerne la vie même du gouvernement sous sa forme actuelle.

On sait, en effet, qu'une fraction des parlementaires socialistes s'est opposée aux projets monétaires. Si, au cours de la réunion des députés socialistes, cette tendance l'emportait, ce serait l'existence de la majorité qui serait mise en cause.

L'Assemblée nationale adopte la procédure d'urgence

PARIS, 28 (A.F.P.). — Par 375 voix contre 184, l'Assemblée nationale a adopté la procédure d'urgence pour la discussion des projets monétaires du gouvernement.

Avant le scrutin, le président du conseil, répondant à M. Jacques Duclos, communiste, qui s'était prononcé contre la discussion d'urgence, déclara: « Refuser la discussion, au fond, ce serait rendre impossible l'existence du gouvernement », engageant ainsi implicitement le gouvernement sur l'urgence, ce qui donne au vote une allure de vote de confiance. Les observateurs politiques sont toutefois d'accord pour estimer que ce résultat ne préjuge en rien du vote final sur les projets eux-mêmes.

Après le vote d'urgence adopté par 375 voix contre 184, la séance a été levée.

M. Schuman conservera-t-il le pouvoir ?

(Lire ici la suite de notre téléphone de Paris)

Voilà pourquoi quelques vieux routiers des crises parlementaires ne désespèrent pas de voir les socialistes reviser leur attitude, M. Mayer accepter quelques retouches à son plan et, finalement, M. Schuman conserver le pouvoir grâce surtout à la menace brandie d'une crise sans issue.

Mais quelle curieuse méthode de gouvernement que celle qui consiste à annoncer une réforme capitale à grands renforts de publicité sans avoir au préalable reçu l'assurance qu'il sera effectivement soutenu par les partis politiques représentés en son sein !

M.-G. G.

Le prix de l'or en France

PARIS, 28 (A.F.P.). — Un communiqué de la Banque de France précise qu'à dater du 26 janvier 1948, la Banque de France achète l'or au public aux prix suivants :

Or en lingots, le kilo d'or fin 237,400 francs.

Pièce de 20 de l'Union latine 1,368 fr.
Pièce de 10 de l'Union latine 684 fr.
Pièce de 20 dollars des Etats-Unis 7,100 fr.
Pièce de 10 dollars des Etats-Unis 3,550 fr.
Pièce anglaise de 1 livre sterling (souverain) 1,726 fr.

Un exposé de M. Mendès-France sur les entretiens de Washington

PARIS, 28 (A.F.P.). — Après avoir rejeté mardi après-midi par 17 voix contre 15 et 7 abstentions le projet portant aménagement de la réglementation des changes, la commission des finances a demandé à M. Pierre Mendès-France, de retour de Washington, de lui faire un exposé sur l'ensemble des conversations qui se sont déroulées au Fonds monétaire international.

Aux termes du communiqué officiel publié tardivement, le délégué de la France a d'abord souligné que la diminution tragique des exportations françaises vers la fin de 1947, avait asséché dangereusement le fonds de stabilisation des changes. Repoussant la solution classique de la dévaluation pure et simple pour redresser le commerce extérieur, le gouvernement a proposé les mesures que l'on connaît, inspirées d'ailleurs de certaines mesures déjà appliquées en Italie et en Grèce. Il avait pensé qu'elles complétaient, sur le plan extérieur, celles qui venaient d'être adoptées par le parlement et devraient permettre à ces dernières de produire leur plein effet.

M. Pierre Mendès-France a relaté également les difficultés qui se sont fait jour au sein du Fonds monétaire international et exposé dans quelles conditions le gouvernement français a décidé de maintenir sa position, compte tenu notamment de certaines dispositions des accords de Bretton Woods, favorables aux pays éprouvés par les hostilités et par l'occupation ennemie.

Autour du monde en quelques lignes

Trois individus masqués et armés, sortant d'une automobile, en plein centre de MILAN, ont attaqué le caissier et le commis d'une banque au moment où ils portaient à la poste quatre millions de lires. Leur coup accompli, les trois voleurs ont pris la fuite.

En TCHÉCOSLOVAQUIE, un mandat d'arrêt a été lancé contre M. Sosnar, député communiste, accusé d'avoir stocké des armes de guerre.

En ALLEMAGNE, le directeur de l'économie de la bizone anglo-américaine a été relevé de ses fonctions parce qu'il a, au cours d'un discours devant un auditoire allemand, tenu des propos malveillants à l'égard des autorités d'occupation.

Le département d'Etat américain a décidé d'assumer, à partir du 1er juillet, toutes les responsabilités qui incombent actuellement au gouvernement militaire en Allemagne.

Selon les premiers chiffres relatifs à la production charbonnière publiés par la commission économique pour l'Europe, la SUISSE a reçu en décembre 284,000 tonnes de charbon soit un peu plus du chiffre mensuel moyen d'avant-guerre.

L'épidémie de choléra en EGYPTE a fait plus de 10,000 victimes.

En CHINE, les troupes gouvernementales chinoises ont commencé à établir des positions défensives autour de Nankin, car les troupes communistes ne sont plus éloignées de la capitale.

De nouvelles secousses sismiques aux Philippines

MANILLE, 28 (A.F.P.). — Trois nouvelles secousses sismiques ont semé à nouveau la panique parmi la population de la capitale de l'île Panay, dans l'archipel des Philippines, et des rumeurs annonçant un raz de marée imminent ont provoqué pour la troisième fois l'exode d'une partie de la population vers les montagnes avoisinant la ville.

Cinquante-trois tremblements de terre d'intensité diverse qui se sont succédé depuis dimanche ont fait un total de 23 morts et des dégâts estimés officiellement à plus d'un million de dollars.

Les troubles aux Indes

Cent trente-cinq réfugiés tués dans un camp du nord-ouest

LA NOUVELLE-DELHI, 27 (Reuter). — Le gouvernement a été informé qu'un camp de réfugiés situé à Parachinar, dans la province du nord-ouest, a été attaqué par les indigènes; 130 réfugiés non musulmans ont été tués, 50 blessés et 50 enlevés. La milice de la région de Parachinar est intervenue et a tué plus de 100 indigènes.

Selon une déclaration publiée par le gouvernement, des mesures ont été prises après les attaques du mois d'octobre commises par les indigènes, afin d'évacuer tous les musulmans de Parachinar. Avant l'évacuation, les non musulmans sont entrés dans le camp où ils ont dû payer des prix exagérés pour les denrées alimentaires, tandis que leurs maisons étaient pillées

Signature d'un nouveau traité de commerce anglo-italien

LONDRES, 28 (Reuter). — Un représentant de la délégation économique italienne présentement à Londres a annoncé mardi soir que la Grande-Bretagne et l'Italie avaient conclu un nouveau traité de commerce pour une durée d'un an, après des pourparlers de deux semaines. Une déclaration conjointe sera publiée à ce sujet mercredi.

L'Italie souhaite d'être englobée dans le bloc occidental

LONDRES, 27 (Reuter). — On apprend dans les milieux bien informés que la Grande-Bretagne et la France examinent actuellement la requête de l'Italie tendant à ce qu'elle fasse partie, au même rang que le groupe « Benelux », de l'alliance franco-anglaise. On sait que M. Bevin avait fait allusion, dans son discours de politique étrangère, prononcé devant la Chambre des communes, à la possibilité d'englober l'Italie dans le bloc occidental. L'ambassadeur d'Italie à Londres, M. Tomaso Gallarati Scotti, se rendit aussitôt auprès de M. Bevin pour lui annoncer que le gouvernement de Rome se féliciterait d'être admis aux pourparlers franco-anglais, mais en précisant que l'Italie voudrait y assister dès le début.

Une note du Luxembourg, qui définira l'attitude du gouvernement à l'égard de la proposition franco-britannique, est en préparation. M. Dupong, ministre luxembourgeois des affaires étrangères, a déjà eu des entretiens avec ses collègues belge et hollandais, qui tous deux se seraient prononcés en faveur de ces suggestions. On pense que l'attitude du Luxembourg concordera avec celle de la Belgique et des Pays-Bas.

Hockey sur glace

Young Sprinters bat l'équipe olympique de Pologne par 6 à 5

(4-0; 2-4; 0-1)

La malchance de notre équipe de hockey sur glace est sur le point de devenir proverbiale: hier soir, deux événements malheureux sont venus troubler un match qui eût pu être magnifique.

Une pluie froide ne cessa de tomber durant toute la soirée, écartant ainsi une partie du public qui, toutefois, était assez nombreux. Par ailleurs, elle rendit le jeu difficile : la glace mouillée et, vers la fin du match, de véritables flaques d'eau ralentirent le jeu et émoussèrent la précision des passes et des shots.

Le second coup du sort fut la blessure d'Othmar Delnon. Au cours du deuxième tiers-temps, ce joueur se heurta brusquement au « bodychecking » d'un solide arrière polonais... et l'on dut le transporter hors de la patinoire, profondément blessé au visage et sous le coup d'une commotion cérébrale. Les règles du hockey sur glace autorisent le « bodycheck », mais il nous semble qu'il s'agit d'un droit dont on ne devrait pas user aussi violemment dans un match amical.

Cet incident eut pour conséquence de couper nettement la rencontre des deux parties. Jusqu'alors nous avions assisté à une nette domination des joueurs neuchâtelois, qui sont actuellement en grande forme. Pratiquant un jeu précis et varié, ils étaient parvenus à imposer leur volonté et à marquer quatre superbes buts par Reto (2) et Hugo (2) dans le premier tiers. Par la suite, la défaite des Polonais s'accentua encore et Reto réussit deux fois de superbe façon à augmenter le score. Quelques minutes plus tard, à la suite d'une mêlée devant la cage de Perrottet, les nôtres devaient concéder un point à leur adversaire.

C'est à cet instant que survint le regrettable accident d'Othmar Delnon, qui eut pour effet de démoraliser nos jeueurs et de les désorienter. Le jeu devint assez incohérent. Jusqu'à la fin du tiers, les nôtres ne firent que se défendre et durent concéder trois buts à leur adversaire.

Il semblait alors que l'équipe polonaise, jouant dans sa formation olympique, c'est-à-dire avec trois lignes d'attaque, parviendrait à renverser le résultat. Mais pendant le repos, les Neuchâtelois purent se reprendre et c'est avec une volonté admirable qu'ils réussirent à contenir les assauts des joueurs polonais. Ceux-ci ne purent obtenir qu'un seul but. Ce qui permit aux « orange et noir » de conserver une victoire à laquelle leur nette domination au début de la partie leur avait pleinement donné droit.

Félicitons Young Sprinters de ce succès et soulignons l'excellente partie de Reto et le bon travail de Hugo, Tinembart, Grether et Perrottet.

Les Polonais ne possèdent pas de patinoire dans leur pays. Ils ont dû se préparer aux Jeux olympiques en Tchécoslovaquie. Leur jeu n'atteint pas une haute qualité; il est dur, sans qu'on puisse dire qu'il soit méchant. Nos visiteurs jouent d'une manière sobre, mais leur entente n'est pas toujours parfaite.

Young Sprinters : Perrottet ; Tinembart, Grether, Donner ; R., O. et H. Delnon; Rugger, Bianchi, Baluz.

R. Ad.

Francfort aujourd'hui

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La reconstruction de l'église Saint-Paul incendiée soulève plus de difficultés, car les architectes ne sont pas d'accord entre eux sur la nécessité de respecter son ancienne silhouette. Il semble toutefois que ce soit la thèse des « modernistes » qui doive l'emporter, le vénérable édifice d'antan ne pouvant décemment pas être compté parmi les chefs-d'œuvre qui doivent être conservés à tout prix.

Ici, comme ailleurs, c'est le manque de matériaux qui constitue encore le plus grand obstacle à la reconstruction.

L. Ltr.

BAINS SAUNA
Santé, fraîcheur, jeunesse. — Massages
Faubourg de l'Hôpital 17 - Tél. 5 33 43

A votre pharmacien demandez les comprimés
CETROLAX
C'est une limonade purgative très efficace et très agréable.

AVIS TARDIFS

Venez entendre l'Evangile
à l'ARMÉE DU SALUT -- Ecluse 20
Tous les jours à 15 h. et 20 h.
LES BRIGADIERS DORTHE, de Chine
Ce soir : « Jonas - obéissant »
R. Ad.

Anglo-Swiss Club Neuchâtel
Public Lecture by Dr Edith Raybould, Lecturer in English at Fribourg University, on
« Emily Brontë »
to-night at the « Café Beau-Séjour », 8,15 p. m.
Non-Members Fr. 1.10 Students 55 c.

APOLLO

Aujourd'hui à 15 h. Matinée à tarifs réduits

LE GRAND FILM D'EXPLORATION

L'ENFER DE LA FORÊT VIERGE

● PARLÉ FRANÇAIS ●

Billets à Fr. 1.—, 1.50 et 2.— GRANDS ENFANTS ADMIS

CE SOIR ET DEMAIN 2 DERNIERS JOURS **La revanche de Baccarat**

Jeudi à 15 h. : (suite et fin des aventures de ROCAMBOLE)

Matinée à prix réduits ● Parlé français ●

Par suite de démission honorable, pour cause de départ, du titulaire, le poste de est mis au concours.

DIRECTEUR

de la fanfare de la Neuveville

Les offres sont à adresser au président, M. Edmond Stähli, faubourg, la Neuveville, jusqu'au 5 février, dernier délai.

MOTO

« Allégro », 350, deux temps, éclairage Bosch, siège arrière, à enlever tout de suite, prix : 1000 francs. Demander l'adresse du No 527 au bureau de la Feuille d'avis.

Peaux de mouton

Jacques Jutzeler S.A. CUIRS ET PEAUX

Hôpital 3 NEUCHATEL

Un travail désagréable !

Est-il nécessaire que vos mains en gardent les traces? Certainement pas! La crème grasse Hamol, onguent ménager éprouvé, maintient la peau souple, douce et propre.

Pour les soins des mains, Hamol migrasse. Pénètre immédiatement dans la peau, agit rapidement et ne laisse aucune trace de graisse.

Crème universelle : Tube . . fr. 1.70
Boîte . . fr. 1.—
Crème universelle mi-grasse : Boîte . . fr. 1.—

hamol

et pour les soins du visage, chaque jour Hamol Medium le tube fr. 2.—

L'anglais parlé

ne s'apprend rapidement qu'en « miméphonant »

Venez demain jeudi ou après-demain vendredi

AU STUDIO

séances gratuites, à 17 h. 30 ou à 18 h. 30

et vous constaterez qu'avec le cinéma parlant le français, l'anglais et l'allemand s'apprennent facilement

AU PROGRAMME :

Visite de Paris : De Notre-Dame au Sacré-Cœur

Madame...

avez-vous déjà pensé à la toilette que vous porterez au

Bal de Birlik

société des étudiants turcs, le 7 février, à BEAU-RIVAGE, de 21 heures à 5 heures ?

Vous applaudirez le célèbre batteriste noir américain Benny-Bennet qui viendra spécialement de Paris.

TENUE DE SOIRÉE DE RIGUEUR

Réservez vos places chez HUG & Cie

Université de Neuchâtel

Mercredi 28 janvier, à 20 h. 15, à l'Aula

Deuxième conférence universitaire :

« Miracle et métamorphose, ordre et désordre dans la création »

par M. Philippe MENOUD,

professeur à la Faculté de théologie

ENTRÉE LIBRE

Bottes en caoutchouc

Pour enfants	No 22-26	4.90
Pour fillettes	No 27-35	7.80
Pour dames	No 36-41	9.80
Bottes brunes		12.80
Bottillon avec crémaillère		12.80
Caoutchouc pour messieurs		6.90
Snow-boots pour messieurs		13.90

Kurth Neuchâtel

LOTERIE ROMANDE

plus que 3 jours !

TIRAGE A ZERMATT

055

Joie, santé, gaieté !

aux Mayens de Riddes par Isérables (Valais)

PENSION EDELWEISS

Praz-Crettenand, propriétaire.

Chambres chauffées, eau courante, cuisine au beurre. Ecole suisse de ski. Tél. (027) 4 14 73.

Riviera italienne

Passez l'hiver au soleil, dans un pays magnifique. Tout confort. Chambre et pension dans maison suisse, environ Fr. 10.— par jour, tout compris. — Ecrivez : Villa San Giorgio, Via Vittorio Veneto, Bordighera (Italie).

Fr. 30,000.-

sont cherchés par industrie travaillant régulièrement depuis douze ans, pour étendre son activité. Remboursements et intérêts à convenir.

Faire offres écrites sous chiffres P. P. 523 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

une voiture « Adler »

année 1936, conduite intérieure, deux portes, en parfait état.

une « Chevrolet »

année 1936, quatre portes, conduite intérieure, 14 CV.

une moto « Condor »

5 CV., soupapes en tête, année 1937, machine complètement refaite à neuf. Garage A. STAUFFER, Fleurier.

Cyclistes-motocyclistes

Profitez de la saison morte pour faire reviser vos machines

Travail garanti et prix très avantageux

Devis sans engagement

En me faisant confiance, vous vous féliciterez d'avoir soutenu l'effort d'un homme du métier

Se recommande :

A. GUILLOD-RICHARD

Maître-mécanicien diplômé fédéral **Cudrefin** tél. 8 61 08

Temple de la beauté
Citadelle de la jeunesse

Du maquillage, des fonds de teint...

sur une peau négligée, c'est tout simplement du camouflage

Notre époque réclame des peaux saines et soignées, des teints clairs et nets

LUCE, esthéticienne

par des soins scientifiques et des conseils judicieux vous aidera à acquérir fraîcheur et beauté

10, rue Pourtalès Téléphone 5 38 10

THIEL maître teinturier **5 17 51**

DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER... RAMSEYER Tout pour le bureau **Tél. 5 12 79**

Ferblanterie Appareillage **F. Gross & Fils** Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 **Tél. 5 20 56**

Boucherie-charcuterie **R. MARGOT 5 14 56** Service à domicile tous les jours excepté le lundi et le vendredi; les commandes doivent être données la VEILLE ou le matin jusqu'à 7 h. 30

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17

ROTISSERIE MODERNE EPICERIE FINE **Tél. 5 12 58**

ÉLECTRICITÉ **Piffaretti** Neuchâtel **5 26 48** CONCESSIONNAIRE Rue Saint-Maurice 11

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise

L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel **Tél. 5 27 22** SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

POUR UNE BONNE RÉPARATION UN CYCLE DE MARQUE ET DE CHOIX MOTEUR AUXILIAIRE « CUCCIOLO » une seule adresse :

W. SCHNEIDER Halle du cycle Parcs 50. Tél. **5 41 94**

DECOPPET FRÈRES **Tél. 5 12 67** EVOLE 49 **NEUCHATEL** *MENUISERIE CHARPENTERIE PARQUETERIE*

51814 Le numéro magique qui se rend à domicile **PREND VOS TAPIS** et vous les rend dans le plus bref délai DÉTACHÉS, NETTOYÉS ET RAFRAICHIS

TOUS TRAVAUX DE JARDIN Création, plantation, dallage Taille, abattage et entretien **A. HUGLI** Jardinier, Liserons 10 Tél. 5 18 14

VUILLEMIN & Cie Entreprise de couverture de bâtiment successeur de VUILLEMIN Frères Bureau : rue J.-J.-Lallemand 1 - Tél. 5 23 77 - Neuchâtel

Tuiles - Ardoises - Eternit Ciment - Ligneux Peinture des fers - blancs Réfection de cheminées

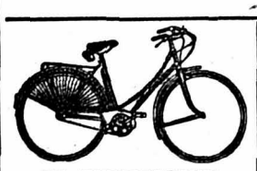

M. BORNAND Nouvelle adresse : Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER Bellevaux 8 **5 31 23**

Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde

Maison CIGHELIO Avenue de la gare 15 - NEUCHATE

HÉLIOGRAPHIE - PHOTOCOPIE Tél. **5 22 93**

procédé à sec, vente de papiers calque et héliographiques

Dépôt : M. Sandoz, coiffeur, place Purry

Pompes funèbres POTEAUX 3 NEUCHATEL **MAISON GILBERT tél. 5 18 95**

Cercueils - Incinérations - Transports - Corbillard automobile

Au CORSET D'OR Rosé-Guyot Neuchâtel

GROSSESSE Ceintures spéciales dans tous genres avec sangle dep. 25.45 Ceinture « Salus »

5 % S. E. N. J.

Les pieds souffrants et délicats

sont rapidement soulagés grâce à nos chaussures spéciales faites sur mesure.

J. Stoyanovitch bottier diplômé NEUCHATEL Temple-Neuf 8

Retenez cette adresse utile pour vous

POTAGER A GAZ

trois feux, deux fours, en parfait état, à vendre. — S'adresser à P. Matthey, Pierre-qui-roule 9, le matin ou le soir depuis 17 heures.

A remettre

petit commerce

à preneur sérieux. Nécessaire : 16,500 fr. Adresser offres écrites à B. S. 513 au bureau de la Feuille d'avis.

Raviolis Roco — aux œufs

en fine pâte — farcie de viande gourmandise — comparable aux meilleurs raviolis — italiens

la boîte	1/2	1/1
à Fr.	1.45	2.50

125 gr. de farine — pour 1 boîte 1/1

Zimmermann S.A.

A vendre

CAMION «CHEVROLET»

1936, trois tonnes, six cylindres, 17 CV., pont de 3 m. 65×2 m. avec bâche et cerceaux, pneus jumelés, 32×6, 80%, le tout en bon état, livrable tout de suite. Téléphone No 6 11 12.

Terminages

Nous cherchons à nouer relations durables avec ateliers de terminages pour mouvements ancre, spiral plat, 5 ½" à 11 ½".

S'adresser à

BENRUS WATCH Co,

LA CHAUX-DE-FONDS.

A vendre

BUFFET

de cuisine, neuf, bois spécial, longueur 1 m. 80, hauteur 2 m., profondeur 55 cm. S'adresser à W. Dumont, les Verrières. — Tél. 9 32 30.

Le Neuchâtel blanc 1947

et non 1945, comme annoncé par erreur le mardi 27 janvier, en vente en litres bouchés, dans les magasins Meier S. A., il est extra et meilleur marché.

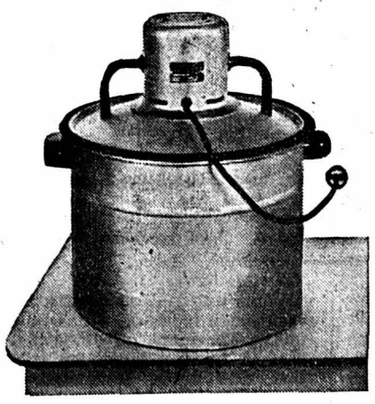

Machine à laver «BAIER» modèle perfectionné

Démonstration gratuite

CET APRÈS-MIDI à 14 h. 30

(et non vendredi comme annoncé le 27 janvier 1948).

au Restaurant sans alcool NEUCHATEL

Toute la layette de Bébé... chez SAVOIE-PETITPIERRE S.A.

CARNET DU JOUR

Rex : 20 h. 30, Les oiseaux du tonnerre.

Studio : 15 h. et 20 h. 30. Madame Parkington.

Apollo : 20 h. 30. La revanche de Baccarat. 15 h. L'enfer de la forêt vierge.

Palace : 20 h. 30. Volpone. 15 h. Train pour Venise.

Théâtre : 20 h. 30. Les caves du Majestic.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 22. Durussel, Claude-André, fils de Willy-Charles-Daniel, vendeur, à Neuchâtel, et de Germaine-Lina née Decrauzat. 24. Furer, Marceline-Christine, fille de Roger-Arsène, menuisier, à Bevaix, et d'Hélène-Rosalie née Duvoisin. 25. Ineichen, Frieda, fille de Franz, manœuvre, à Auvernier, et de Martha née Schmid ; Duvanel, Michel, fils d'Hermann, boulanger, à Neuchâtel, et de Rosa née Streich ; Steininger, Sonia-Antoinette, fille de Louis-Paul, comptable, à Corcelles-Cormondrèche, et de May-Antoinette née Rougemont.

PROMESSE DE MARIAGE. — 23. Tœws Abram, missionnaire, et Gripp Hilma, les deux de nationalité canadienne, domiciliés à Neuchâtel. 24. Cavin, Alfred-Edouard, commerçant, et Matilde Aeberhart, tous deux à Lausanne. 26. Python, Charles-Henri, manœuvre, et Blanche-Marguerite Etienne, tous deux à Neuchâtel ; Jobin, Roger-Jean, manœuvre, à Neuchâtel, et Jeanne Grutter, à Hauterive.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 24. Crausaz, Gaston-Louis, polisseur sur métaux, et Ruth-Andrée Mœrlini, tous deux à Neuchâtel ; Mauler, Jean-Pierre, ingénieur civil, à Môtiers et Nelly-Elsa Herzog, à Neuchâtel. 26. Bebler, Max-Heinrich, inspecteur d'assurances, et Hedwig Steinbach, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 23. Burri, Claude-Maurice, né en 1948, fils de Scipion-Constant-Aimé, jardinier, à Neuchâtel, et de Lydia née Müller ; Debrot née Blumer, Emma, née en 1886, ménagère, à Colombier, veuve d'Alfred Debrot. 24. Prince née Moulin, Louise, née en 1896, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Jules-Ernest Prince.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, le salut musical. 7.15, inform. 7.20, musique italienne variée. 10.10, émission radioscolaire. 10.40, musique de Fauré. 11 h., émission matinale. 12.15, l'orchestre Cedric Dumont. 12.29, l'heure. 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, inform. 12.55, ambiances exotiques. 13.05, Le médaillon de la semaine. 13.15, orchestres suisses de danse. 13.30, mélodies. 13.40, concerto pour flûte et orchestre. 14 h., cours d'éducation civique. 16.29, l'heure. 16.30, musique de chambre. 17.30, les cinq minutes de la solidarité. 17.35, une page de Berlioz. 17.45, au rendez-vous des benjamins. 18.30, pour les jeunes. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15, inform. 19.25, le boudoir de Médora. 19.35, musique de tous les temps. 19.55, la vie universitaire, par Jean Henneberger. 20.30, concert. 22.30, inform. 22.35, chronique des écrivains suisses.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 11 h., émission matinale. 12.15, nouveaux disques. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, le quintette Eddie Brunner. 13.10, pour les pensionnaires de Mme Flädli. 13.30, disques. 14 h., mus. légère. 16 h., disques. 16.05, souvenirs. 16.20, l'heure. 16.30, mus. de chambre. 17.30, pour les enfants. 17.55, service d'informations pour les enfants. 18 h., quatuor à cordes. 18.20, chants. 18.35, causerie. 19 h., Eugène Tiel et son orchestre tzigane. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 19.40, écho du temps. 19.55, le radio-orchestre. 20.30, une comédie de G. Kanin. 21.50, disques. 22 h., inform. 22.05, musique variée. 22.30, musique russe.

LA VIE RELIGIEUSE

Un anniversaire chrétien

Pour rendre témoignage à l'œuvre accomplie par saint Paul, au début de l'ère chrétienne, on célébrera en 1950 le 1900me anniversaire de l'arrivée de saint Paul en Europe et de son enseignement.

Les deux facultés de théologie de l'Eglise orthodoxe grecque à Athènes et à Salonique, ont pris l'initiative et ont été chargées de préparer cet anniversaire qui comprendra des pèlerinages où saint Paul annonça l'Evangile — Corinthe, Athènes, Philippe, Nicapolis, la Crète — et des cultes et conférences dans les divers endroits où passa l'apôtre.

A cette occasion, des théologiens de diverses facultés du monde, spécialistes de la question paulinienne, publieront des ouvrages sur l'œuvre et la théologie de saint Paul.

Communiqués

Invitation à la valse !

Quelle vision rafraîchissante et déjà printanière dans la saison maussade et humide que nous subissons présentement ! Mais de laquelle parlez-vous ? De celle qui vient d'apparaître sur nos colonnes d'affichage de toute la terre romande, de cette gracieuse danseuse, vrai sourire de la chance, qui à elle seule est toute une invite à entrer dans la ronde, dans la ronde bienfaisante des lots et des dons que répartit généreusement la Loterie romande. Ce tour de danse, aucun d'entre nous ne voudra manquer de le faire. Il promet trop de joie sinon à vous, du moins aux autres !

DOULEURS MAUX DE REINS RHUMATISMES Quoi ! Vous !

Sans empêcher de travailler, Sans occasionner la moindre gêne Sans odeur désagréable.

L'emplâtre ALLCOCK agit comme un véritable massage. Il communique une chaleur bienfaisante et soutient comme la large main chaude d'un masseur. Soulage immédiatement et pendant longtemps.

Exigez ALLCOCK. Prix Fr. 1.30

DIABLERETS L'APÉRITIF PARFAIT

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 27 janvier, le Conseil d'Etat a nommé M. Jean-Pierre Challandes aux fonctions de commis au greffe du tribunal du district de la Chaux-de-Fonds et Mlle Muguette Bon, actuellement employée surnuméraire de l'administration cantonale, aux fonctions de sténo-dactylographe à l'office cantonal des mineurs à Neuchâtel.

Il a délivré le diplôme cantonal de mécanicien-technicien à MM. Charles-Eric Nardin et Pierre-Antoine Nardin, du Locle.

LA VILLE

Au tribunal de police

Le tribunal de police a tenu audience hier matin sous la présidence de M. R. Jeanprêtre; M. A. Zimmermann, substitut, fonctionnait comme greffier.

C'est pour violation d'une obligation d'entretien que comparaît F. P. Condamné en octobre 1946 à verser 50 fr. par mois à sa femme dont il est séparé de corps, il n'a plus payé ses mensualités depuis octobre 1947, sous prétexte d'impôts arriérés à régler. Le tribunal, constatant que le prévenu fait preuve d'une évidente mauvaise volonté, que son casier judiciaire et le jugement de séparation de corps ne plaident pas en sa faveur, condamne F. P. à 3 jours d'emprisonnement et aux frais.

~~~

G. B. a l'ivresse violente : c'est ainsi que le 23 décembre, il a causé du scandale et injurié le tenancier d'un restaurant de la ville en termes malsonnants et peu élégants. Cet excès de langage lui coûtera les frais de la cause et 15 jours d'emprisonnement, subis par la préventive.

~~~

Le prévenu suivant, nommé G. M., a volé une paire de gants usagée à son frère, au vestiaire d'une usine. Ce dernier, avec lequel G. M. était en mauvais termes, aurait-il le toupet de porter plainte ? Naturellement ! Le prévenu aura du moins appris que lorsqu'on veut faire de l'étude des réactions humaines, il faut d'abord en mesurer les conséquences possibles... et probables. Un jour d'arrêt avec sursis pendant un an et paiement des frais.

~~~

Encore une violation d'entretien. H. S. doit en effet à son ex-femme, pour la pension de deux enfants mineurs, 60 fr. par mois. De janvier à octobre 1947, il n'a versé que 160 fr., alors que la somme due s'élevait à 600 fr. Comme il aurait pu payer cette pension et qu'il ne l'a pas fait par mauvaise volonté, le tribunal condamne H. S. a 15 jours d'emprisonnement dont à déduire 11 jours de préventive et aux frais.

~~~

J. K. a un chien incommode et, bien que la police lui eût ordonné de tenir en laisse cet animal, il laisse courir son chien le long des quais au grand dommage du mollet d'une promeneuse. La police lui signifia alors qu'il avait à abattre son compagnon ombrageux dans les 24 heures. Compte ne fut point tenu de cette mesure un peu... draconienne. Le propriétaire payera 20 fr. d'amende et les frais. Il obéira en outre à l'ordre de la police ou exilera son chien hors de ville. On pourrait se demander si les mollets y sont moins... appétissants !

~~~

Pour terminer, 10 fr. d'amende et 5 fr. de frais à O. M. pour ivresse et scandale causé à la rue de l'Eglise dans la soirée du 23 janvier de cette année.

LES CONFÉRENCES

Christianisme et culture littéraire

Les conférences des Amis de la pensée protestante se suivent sans se ressembler. Le titre trop vague et impersonnel de « Christianisme et culture littéraire » voilait une heureuse et bienfaisante surprise, l'exposé très net et personnel d'un poète-romancier ne cachant pas l'angoisse de l'écrivain qui cherche à accorder sa foi et son métier littéraire.

Le tragique intérêt de cette deuxième conférence du cycle 1948 fut précisément d'être introduit dans le cas palpitant d'une expérience concrète et d'un témoignage personnel. Après un large tour d'horizon dans la littérature de langue française et la constatation d'une méconnaissance quasi générale chez les écrivains réputés chrétiens, même les plus grands (sauf Pascal peut-être) du point central de l'Evangile, M. Roger Breuil constate combien pourtant le sentiment du divin, l'angoisse de ne pouvoir exprimer l'inexprimable, l'absolu, Dieu, sont au centre même de toute la littérature.

Il serait aisé d'écrire, dit notre conférencier, une histoire de la littérature en montrant qu'elle tourne autour d'une présence invisible, obscure, voilée et dont l'absence consciente est douloureusement ressentie. Que ce soit pudeur, nostalgie, on en aperçoit des reflets sous la préciosité religieuse d'un Racine, dans les combats d'un Pascal ; elle se manifeste dans la nostalgie d'un Baudelaire, également chez un Péguy, un André Gide... n'est-elle pas chez Claudel, chez Bernanos, dans le conflit même entre la raison et la foi ?

L'écrivain chrétien protestant qui a conscience du rôle et de la portée de la parole — le protestantisme n'est-il pas une religion de la Parole divine, du Verbe fait chair — ne peut éviter la crainte d'une sorte de sacrilège dans l'emploi du magique instrument qu'il est appelé, par sa vocation d'écrivain, à manier au milieu de ses semblables et en vue de ses semblables. Travail surhumain de tenter d'organiser la logique biblique dans sa propre logique. Non seulement la culture biblique ne s'intègre pas dans notre culture moderne, mais elle entre en conflit incessant et tragique avec elle. Inutile de chercher à imiter le style biblique, ce serait parodie lamentable, car nous appartenons à une civilisation toute différente et ne pouvons nous évader de notre époque.

Purifier la source de notre inspiration ? Oui, mais qui en est, par lui-même, capable ? Le poète n'est pas un apôtre. L'homme qui exerce le métier d'écrire se rend compte que son œuvre devrait être un témoignage, devrait prendre valeur d'action.

Et pourtant le conférencier qui esquissa ce point dans sa conférence et put le développer dans la très intéressante post-conférence, nous fit part de son expérience de résistant qui lui a montré qu'au delà des individus que la littérature contemporaine met trop exclusivement en évidence, existe une identité de tous les hommes, semblables devant Dieu, et que le salut n'est pas dans l'accomplissement d'une personnalité individuelle, mais dans l'acceptation d'un pardon commun en Jésus-Christ, dans une libération commune.

« Je voyais derrière l'homme que j'avais connu l'homme lui-même éclairé d'une autre lumière. Je pensais au regard de Dieu posé sur lui. »

Nous avons été heureux d'apprendre que cette magnifique et poignante conférence sera publiée prochainement.

Ph. WAVRE.

Un portefeuille disparaît

Un vol, sur les circonstances duquel on n'est pas encore renseigné, a été commis au préjudice d'un jeune imprimeur de Neuchâtel, auquel a été subtilisé son portefeuille contenant des papiers importants et une somme de 700 francs en billets de banque.

Arrestation d'un voleur

La police locale a arrêté lundi soir un individu qui avait volé un salami dans un magasin de la ville.

Degré d'occupation de la main-d'œuvre dans l'industrie...

Les 115 entreprises industrielles de notre ville occupaient ensemble, au 1er janvier 1947, 3889 personnes, 2390 habitant Neuchâtel et 999 habitant l'extérieur.

Il est utile de connaître l'importance du degré d'occupation de main-d'œuvre par branche d'activité ; les chiffres ci-dessous donneront un reflet exact de la situation.

L'industrie de l'appareillage électrique occupait 1090 personnes, soit 32,1 %, l'industrie du chocolat : 600 personnes (17,8 %), l'industrie de l'horlogerie : 414 (12,2 %), l'industrie de la mécanique de précision : 275 (8,1 %), l'industrie de la grosse et moyenne mécanique : 144 (4,5 %), l'industrie du papier et du cartonnage : 195 (5,8 %), l'industrie de la gravure : 130 (3,6 %), l'industrie du tabac : 130 (3,6 %), l'industrie du cuir : 110 (3,3 %), l'industrie du bois : 80 (2,4 %), l'industrie des cycles : 69 (2,1 %), les diverses autres entreprises (céramique, produits chimiques, etc) : 152 (4,5 %).

... et dans l'artisanat

La même enquête a été faite pour connaître l'importance de la main-d'œuvre occupée pour l'artisanat de notre ville qui se répartit comme suit :

Entrepreneurs, gypseurs, peintres, carriers : 266 (17,1 %), menuisiers, charpentiers, couvreurs, scieurs : 114 (7,3 %), serruriers, ferblantiers, appareilleurs : 147 (9,5 %), monteurs électriciens : 89 (5,7 %), boulangers, pâtissiers, confiseurs : 198 (12,7 %), bouchers charcutiers : 69 (4,4 %), garagistes, carrossiers : 82 (5,3 %), imprimeurs, relieurs, arts graphiques : 343 (22,1 %), divers (couturiers, coiffeurs, fleuristes, cordonniers, transports) : 247 (15,9 %), soit au total 1555 personnes.

VIGNOBLE

CORTAILLOD

Journée antialcoolique

(c) Dimanche dernier, l'Eglise réformée, à l'occasion d'une visite de section de la Croix-Bleue qui eut lieu dans l'après-midi, a organisé une journée antialcoolique.

Le matin, M. S. de Tribolet, président cantonal de la Croix-Bleue, parla aux enfants du catéchisme ; il présida ensuite le culte, embelli par deux cantiques du chœur mixte. Le soir, le même orateur donna au temple une intéressante et vivante conférence. « De l'abîme à la cime » en était le titre, qui correspondait à l'œuvre de relèvement des buveurs. Le chœur d'hommes de Cortaillod, l'« Echo du Vignoble », dirigé par M. Aimé Bach, instituteur, encadra cette conférence de trois chants très bien exécutés.

Soirée d'accordéonistes

(c) Cortaillod possède deux sociétés d'accordéonistes formées en grande partie d'enfants. L'une d'elles, dirigée par Mme Jeanneret, qui s'appelle « Les diablotins-harmonistes », donnait samedi sa soirée annuelle. Il y eut naturellement de nombreux flots d'harmonie qui, en démontrant tout ce que l'on peut tirer d'un accordéon, étonnèrent parfois les auditeurs.

Le clou de la soirée fut le ballet dirigé par Mlle G. Perret, institutrice. Chacun se divertit aussi devant les productions nombreuses de la troupe vaudoise Crot-Walser à laquelle les accordéonistes avaient fait appel. Cette troupe joua avec brio une opérette de Vaudenesse intitulée «Le talisman du père François ».

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

« Le Petit Chose »

(Sp) C'est devant deux salles bondées, samedi et dimanche derniers, que le «Petit studio », de Genève, animé par G. Hubert, nous a donné « Le petit Chose », comédie en sept actes adaptée à la scène d'après le livre d'Alphonse Daudet.

Il fallait le talent des acteurs pour rendre la finesse, l'esprit et l'émotion de ces sept actes rapides dont les premiers sont bien l'histoire de Daudet lui-même.

Organisée par MM. Julien Dubois et Claude Steiner, vice-président et secrétaire de la commission scolaire et leurs collaborateurs, ouverte par de charmantes paroles du président, M. Louis Gœtschmann, et des chants délicieux des classes de Mme Borel et de Mlle Pantillon, cette soirée, donnée au profit du «Fonds scolaire » de Corcelles-Cormondrèche, restera comme un des événements lumineux de la saison.

COLOMBIER

Lutte contre la tuberculose

(sp) Sous la présidence du docteur Pierre Beau, d'Areuse, le comité de la ligue contre la tuberculose s'est réuni, samedi dernier, pour adopter de nouveaux statuts. Il a pris connaissance d'une lettre de l'autorité cantonale qui, pour donner suite à une proposition du Grand Conseil, invite les œuvres d'utilité publique et de bienfaisance à constituer leurs comités en nommant des membres choisis dans tous les milieux et dans toutes les régions du canton.

Une inauguration

(sp) Samedi dernier a été inauguré, en présence des autorités ecclésiastiques, communales et militaires, le « restaurant sans alcool » qui succède à notre « café de tempérance » et qui sera désormais géré à la demande de la Société de la Croix-Bleue, par le Département social romand des Unions chrétiennes.

ENGES

Les dégâts causés à nos forêts par des coléoptères

(c) Hier, nous signalions à nos lecteurs qu'une invasion de bostryches avait provoqué des dégâts sur la côte allant de Chaumont à Chasseral. Il nous paraît intéressant de donner quelques précisions à ce sujet.

Les bostryches sont de petits insectes bruns ou noirs dont la grandeur peut varier de un à huit millimètres. La plupart vivent entre l'écorce et le bois des arbres résineux surtout. On trouve en Suisse plus de 80 espèces de ces coléoptères. Actuellement, l'épicéa est attaqué par le plus nuisible de tous ces insectes, le bostryche typographe. Ses larves creusent de nombreux sillons entre l'écorce et le bois et l'arbre se met à sécher. Quant au sapin, il est attaqué par le bostryche curvidenté qui est son pire ennemi.

Les forêts hébergent toujours un certain nombre de bostryches. Ces derniers se multiplient considérablement lorsque, comme ce fut le cas cette année, une sécheresse prolongée favorise dans une large mesure leur développement. En Allemagne, d'immenses surfaces de la Forêt-Noire sont couvertes d'arbres absolument secs par suite des attaques du bostryche typographe. On lutte contre ces insectes en abattant les arbres attaqués, en les écorçant et en brûlant l'écorce immédiatement.

HAUTERIVE

Commission scolaire

(c) Désireuse de pouvoir discuter de façon plus complète et plus étendue de l'amélioration de la discipline à Hauterive (bien qu'il n'y ait pas au village plus de mal qu'ailleurs), la commission scolaire avait convié, la semaine passée, au nouveau collège, le corps enseignant et les dames inspectrices des travaux à l'aiguille.

Pour l'amélioration de la discipline

Ce fut l'occasion pour plusieurs orateurs de développer leur point de vue et de constater que de bons résultats pourront être obtenus en laissant instituteur et institutrices prendre occasionnellement contact direct avec les parents d'élèves et en engageant ces derniers à vouer plus d'attention encore à la conduite hors de l'école de leur progéniture. L'assemblée est favorable aux idées du conseiller d'Etat Leuba, chef du département cantonal de police, relatives à une restriction dans la fréquentation des cinémas, certains films pouvant nuire à la jeunesse.

Oeuvres scolaires

Une vente en faveur des œuvres scolaires a été proposée par Mme Maurice Rossel, présidente des dames inspectrices ; elle aura lieu au printemps si possible, malgré le sage avertissement du doyen de la commission qui serait d'avis de la renvoyer à l'automne pour bénéficier des produits de la terre et éviter que la campagne politique prochaine n'atténue quelque peu les enthousiasmes.

VAL-DE-TRAVERS

LA COTE-AUX-FÉES

Une conférence sur Urbain Olivier

(c) Sous les auspices de la section de la Croix-Bleue de la Côte-aux-Fées, M. A. Besson, agent vaudois, a donné dimanche soir, au temple, une causerie sur ce poète romand.

Cette séance était agrémentée par la projection de magnifiques clichés montrant les sites, les lieux où se déroula la vie de cet écrivain.

Ayant d'une manière particulièrement approfondie lu et analysé les œuvres de ce poète, M. Besson sut avec justesse et simplicité faire ressortir le sens et le but que se proposait d'atteindre Urbain Olivier par ses récits. Vivant à une époque et dans une contrée où il n'était pas encore question de tempérance et encore moins d'abstinence, cet auteur frappé et peiné de constater combien l'abus de l'alcool engendrait de misères et de désordres s'était en quelque sorte donné comme tâche de combattre les mauvaises mœurs de son temps. Il fut, si l'on peut dire, un précurseur de l'antialcoolisme et il contribua par ses écrits, sans nul doute, sinon au relèvement direct du moins à l'amélioration morale de la population à laquelle il s'adressait.

FLEURIER

Conférence sur Gauguin

(c) Vendredi dernier, au collège secondaire, M. A. Grosclaude, ancien directeur du Gymnase de Neuchâtel, a donné une conférence sur Gauguin, placée sous les auspices de la Société du musée.

L'orateur a narré la vie du grand peintre français, a situé son œuvre et déterminé son rôle dans la peinture contemporaine en un exposé fort bien documenté et captivant.

SAINT-SULPICE

Beau succès d'un skieur

(sp) Il convient de souligner le magnifique résultat obtenu samedi aux Brenets par notre skieur local, M. Fritz Zbinden, qui a obtenu le titre de champion jurassien de fond.

Ce succès a été enregistré avec satisfaction au Val-de-Travers. Il confirme la classe de M. F. Zbinden qui avait déjà obtenu d'intéressants résultats ces dernières années.

Ajoutons qu'en été, M. Zbinden pratique le cyclisme et que dans ce sport il a eu l'occasion de se distinguer à plusieurs reprises.

LES BAYARDS

Conférence agricole

(c) Trop peu nombreux furent les agriculteurs qui assistèrent à la conférence d'orientation et de renseignements de M. Balmer, ingénieur agronome, sur le sujet : « Production de semenceaux de pommes de terre en montagne. » La production de semenceaux est une culture rentable, mais elle exige beaucoup de main-d'œuvre qui, de nos jours, est presque introuvable. Toutefois, les années pluvieuses ne sont pas très favorables à cette production.

NOIRAIGUE

Arrêté et condamné pour mendicité et vagabondage

(sp) Lundi matin, le gendarme de Noiraigue a arrêté un ressortissant fribourgeois, nommé R. B., né en 1912, sans papiers d'identité, qui se livrait à la mendicité dans les fermes et au vagabondage.

Conduit dans les prisons de Môtiers, B. a été condamné selon la procédure de flagrant délit, à cinq jours d'arrêts par le président du tribunal de police.

Dès que le délinquant aura purgé cette peine, il sera renvoyé dans son canton d'origine.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Le 150me anniversaire de l'Indépendance vaudoise

(c) La célébration du 150me anniversaire de l'Indépendance vaudoise a débuté par un culte au temple, dimanche matin. Dès 9 h., le public emplissait l'église. Les autorités occupaient leurs places réservées : M. Péclard, conseiller national, M. Porchet, préfet, tous les municipaux et le Conseil communal in corpore, étaient présents. A l'orgue, M. Piaget joua les chants du pays de Vaud. Ensuite, « La lyre », que dirige M. Basset, interpréta deux chœurs, puis un groupe de fillettes aux voix fraîches évoquèrent les beautés de la patrie, sous la conduite de M. Mermoud.

Avant le sermon, M. Bonzon, président du Conseil communal, lut le message du Conseil d'Etat.

Le pasteur Morerod avait choisi le texte de sa méditation dans l'Evangile selon saint Luc.

Cette prédication, d'une haute inspiration chrétienne et d'une forme à la fois châtiée et directe, laissa l'auditoire profondément ému et édifié. Chacun emporta un bon souvenir de cette cérémonie patriotique et religieuse parfaitement organisée.

La manifestation du dimanche soir, au Casino, se déroula devant une salle comble. Le comité de l'Union des sociétés locales, qui en avait l'organisation, s'était assuré le concours de nos deux fanfares, de la « Lyre yverdonnoise » et d'un chœur d'enfants de l'école primaire.

LA NEUVEVILLE

Fifres et tambours résonnent à nouveau

(c) Il faut se reporter au mois d'août 1933 pour connaître l'origine de notre corps des « Fifres et tambours » qui, sous la direction de M. Schmutz, instituteur, joua un beau rôle à cette occasion. Pendant de nombreuses années cette petite société rendit de précieux services; mais, pour diverses raisons, son activité fut arrêtée et les jolis costumes placés en lieu sûr.

La société fut reconstituée il y a un peu plus d'une année sous la direction du dévoué directeur de la fanfare, M. Gérard Donzé. Dimanche, pour la première fois, dix joueurs de fifre et un de tambour revêtirent leur costume pour se rendre à l'asile « Mon Repos ». Ils apportèrent une agréable distraction à tous les malades et, au retour, ils parcoururent les rues de la ville.

M. Gérard Donzé quitte prochainement la Neuveville. Ce départ est regretté par la fanfare et les « Fifres et tambours ». Ceux-ci continueront leur préparation sous la direction de M. Marc Donzé fils, un des membres de la fanfare.

ESTAVAYER

Au tribunal de la Broye

(c) Deux ménages de Montagny-les-Monts n'entretiennent pas de bons rapports de voisinage. Une fontaine est la cause d'un désaccord continuel. Les époux C. I. d'une part et F. E. d'autre part sont en chicane depuis très longtemps. Une plainte fut déposée par F. contre C. pour avoir battu une vache. Contre-plainte fut déposée par Mme C. pour insulte. Il fallut deux séances et deux avocats pour aboutir à une fin de non recevoir, par le tribunal. C. paiera les trois quarts des frais et F., le reste; chacun garde ses frais d'avocat.

C'est un jeune homme de Cheyres, R. H., qui comparaît ensuite pour avoir commis plusieurs petits larcins et un vol de perches assez grave, puisqu'il démontait une barrière en bois bordant un précipice, ce qui aurait pu être la cause d'un grave accident. Le prévenu s'entend condamner à 10 jours de prison avec sursis de 5 ans et aux frais, ainsi qu'à une indemnité à verser à la commune.

BIENNE

Arrestation de voleurs

(c) Un entrepreneur en chauffages centraux remarquait depuis un certain temps que divers outils et objets disparaissaient de ses ateliers et chantiers. La police ouvrit une enquête. Plusieurs ouvriers de l'entreprise, qui seraient les auteurs de ces larcins, viennent d'être arrêtés.

AUX MONTAGNES

LA BRÉVINE

Nouveaux citoyens

(c) Samedi soir, le Conseil communal avait convié les jeunes gens et les jeunes filles qui vont atteindre vingt ans dans le cours de l'année 1948.

Les représentants des diverses autorités locales prononcèrent des paroles de circonstance.

Une collation termina cette manifestation, très simple, mais fort réussie.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Au syndicat bovin du Val-de-Ruz

(c) Vendredi après-midi, à la salle du tribunal, le Syndicat d'élevage bovin du Val-de-Ruz a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Charles Soguel, père. Soixante-cinq membres étaient présents.

Au cours de cette séance, qui vit la liquidation de plusieurs questions administratives, le comité pour le nouvel exercice a été constitué. MM. Charles Soguel, père, Cernier, Armand Taillefert, Peseux et Fritz Oppliger, le Pâquier, ayant démissionné et été nommés membres honoraires, le comité se compose de : président, André Sandoz, Chézard ; vice-président, Fernand Sandoz, Cernier ; secrétaire-caissier, Alfred Balmer, Valangin ; membres, Arthur Aubert, Savagnier ; Jean Bachmann, Boudevilliers ; Albert Balmer, la Borcarderie ; René Dubied, les Geneveys-sur-Coffrane ; René Soguel, Chézard ; Pierre Gaffner, Landeyeux ; Robert Stauffer, le Pâquier ; Marcel Jaccot, Coffrane.

A signaler, au chapitre des comptes, que ces derniers bouclent par un léger bénéfice.

La question du bétail d'alpage a notamment été examinée, car, actuellement, elle est à l'ordre du jour puisque l'on enregistre un excédent de têtes de bétail.

Un piéton renversé

(c) Au haut du Bois-du-Pâquier, un automobiliste de la localité a renversé Mlle E. M. qui a été blessée assez dangereusement à la hanche.

L'automobiliste, qui ne fit pas fonctionner son signal avertisseur, roulait semble-t-il, plus vite que les conditions de la route ne le permettaient.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Soirée annuelle de nos gymnastes

(c) C'est devant une salle bien remplie que la Société fédérale de gymnastique a présenté, samedi soir, sa soirée théâtrale et artistique.

Tout d'abord, les sections de pupilles et pupillettes présentèrent de jolis ballets et pyramides, puis les dames exécutèrent deux ballets du meilleur goût, dont la mise au point ne laissait rien à désirer. Pour terminer, les actifs hommes montrèrent leur agilité au cheval et aux barres parallèles ; ils exécutèrent des préliminaires avec torches enflammées. Tous donnèrent le meilleur d'eux-mêmes et c'est avec joie que nous voyons notre société de gymnastique retrouver sa vitalité d'avant guerre, tant par le nombre de ses membres que par l'entrain dont chacun fait preuve.

En partie théâtrale, une comédie militaire intitulée « La maison du passeur » fut enlevée avec brio par les jeunes gymnastes qui ont l'habitude des planches.

FONTAINES

Conférence agricole

(c) Chaque année, à pareille époque, des conférences d'orientation sont données sous les auspices du département de l'agriculture, dans les différents districts du canton.

Mercredi soir, les agriculteurs de la région étaient invités à assister, au collège de Fontaines, à une conférence sur ce sujet : « Problèmes posés par la mécanisation de l'agriculture. »

L'orateur, M. Fernand Sandoz, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, esquissa un tour d'horizon général et releva les multiples difficultés actuelles du paysan suisse. Pour parer au manque de main-d'œuvre et pour diminuer la peine du paysan on préconise, aujourd'hui, la mécanisation de l'agriculture et la rationalisation du travail, M. Sandoz sut, avec compétence, montrer les avantages de cette façon de faire, mais en même temps, il ne cacha pas les multiples problèmes que soulève la question.

La discussion qui suivit prouva que les nombreux agriculteurs présents avaient été vivement intéressés.

DOMBRESSON

Groupe d'hommes

(c) Pour la séance mensuelle de janvier, nous avons accueilli M. Théo Wuilleumier, instituteur, à la Chaux-de-Fonds, lequel est venu nous entretenir de ce beau et vaste sujet : « Nos enfants et nous ». Le conférencier n'est pas venu apporter des théories toutes faites, mais le fruit de ses expériences au double point de vue de père de famille et de pédagogue.

« L'enfant, a dit quelqu'un, est un poème qui s'épanouit dans l'affection. » Il faut donc aborder l'enfant en souriant. En l'observant, dans la famille, à l'école, dans la rue, on le comprend mieux, on est plus juste à son égard. Le père, l'éducateur, doivent savoir se rapetisser ; de cette façon, ils se hausseront au niveau de l'enfant.

Par des exemples pris sur le vif et exposés avec humour, M. Wuilleumier en vint à donner quelques sages conseils : il ne doit pas y avoir de conflits entre les parents, mais toujours la meilleure entente pour l'éducation de leurs enfants. Il faut savoir ne pas céder, ne jamais rien promettre, habituer tôt l'enfant à être en possession d'un peu d'argent, quitte à contrôler l'emploi qu'il en fait, lutter, par exemple, contre l'égoïsme et le mensonge.

Le temps a passé trop vite et l'orateur, chaudement remercié, n'a pas pu épuiser son sujet.

Lutte contre la tuberculose bovine

(c) En application d'une loi votée en 1947 par le Grand Conseil et concernant la lutte contre la tuberculose bovine, le département de l'agriculture fait donner dans le canton, une série de conférences d'information. Mercredi, dans la grande salle du collège, une soixantaine d'agriculteurs de Dombresson et des villages avoisinants s'étaient donné rendez-vous pour entendre M. Besse, vétérinaire cantonal et M. H. Morier, premier secrétaire au département de l'agriculture.

Avec la compétence qu'on lui connaît, M. Besse fit la description de la tuberculose bovine, des organes qu'elle peut atteindre, des effets constatés sur ces derniers, mais surtout de la facilité de contamination d'un troupeau et des mesures prophylactiques à prendre sans délai lorsqu'un sujet est reconnu malade. Le diagnostic du vétérinaire ne sera pas toujours facile mais, l'analyse des matières prélevées sur l'animal suspect donnera toute précision.

M. Morier commenta les tableaux graphiques — fort bien faits — qui illustraient l'exposé de M. Besse. Puis il invita les agriculteurs à envisager sérieusement la situation et, par des exemples pratiques, il démontra les avantages — même financiers — que le paysan a d'entrer dans la lutte. Une discussion intéressante s'en suivit et c'est après deux heures et demie de séance que l'assemblée se dispersa.

Madame Emile Tuscher-Rey et sa fille Jacqueline, à Upton ;
Madame James Frossard, à Payerne ;
Madame et Monsieur Louis Rusconi, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Suzanne Tuscher, à Payerne ;
Monsieur Jean-Louis Rusconi, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes et alliées à la Heutte (Jura bernois), Wabern, Paris, Valangin, Genève, Bienne, la Jonchère et Zurich,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile TUSCHER

leur bien cher et regretté époux, parrain, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection le 25 janvier 1948, dans sa 58me année, après une longue maladie.

L'incinération a lieu aujourd'hui 28 janvier, à Birkenhead.

Domicile : « Mes Loisirs » 46, Manor Drive, Upton, Wirral, Angleterre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le comité du **Red-Fish, Cercle des Nageurs,** a le chagrin de faire part à ses membres du décès de

Madame veuve
Camille MAGNIN

mère de MM. Bernard et Alfred Magnin, président et vice-président du club.

POMPES FUNÈBRES
J. KELLER SEYON 30 Tél. 5 46 60
Cercueils, transports, incinérations

Un voleur et un cambrioleur devant la Cour d'assises

La Cour d'assises a siégé hier toute la journée. Elle était présidée par M. René Leuba, assisté des juges André Guinand, de la Chaux-de-Fonds, et Bertrand Houriet, de Neuchâtel. MM. Moritz Schmidt, Maurice Vuilleumier, Alfred Krebs, Jean Liniger, Paul Bura et Paul Emch composaient le jury. M. Jérôme Calame occupait le siège du greffir. L'accusation était soutenue par M. Eugène Piaget, procureur général.

Les débats de la matinée ont été consacrés à un voleur « professionnel », Willy Marner ; ceux de l'après-midi avaient trait à René Corthésy, déjà condamné à six mois de détention en même temps que Rognon, Jeanquartier et consorts.

Willy Marner est d'origine valaisanne. Mais il n'a pas l'aspect typique des robustes *montagnards du Hauts-Pays*. Au contraire, maigre, le visage creusé, les yeux enfoncés et maladivement brillants, il apparaît comme un être chétif et minable.

Il a déjà passé dix ans et demi de sa courte existence — il a 39 ans — sur « la paille humide des cachots ».

Avant son 13me anniversaire déjà, il avait connu le régime — répressif alors — des maisons de correction.

Si bien que chaque fois qu'il se trouve en liberté il est un détenu libéré, éprouvant des difficultés inhérentes à cette situation et retombant dans sa pitoyable existence.

Il avait été expulsé de cinq cantons, dont celui de Neuchâtel.

C'est chez nous cependant qu'il inaugura la nouvelle série de délits lui valant sa comparution. C'était en avril 1947. Il cambriola d'abord un appartement à la rue des Parcs No 1, s'emparant de 200 francs. Jusqu'à son arrestation, en juin, il commit en tout une dizaine de cambriolages, une tentative de vol, un abus de confiance et une escroquerie. En plus, il se trouvait en rupture de ban, au moment de son arrestation à Chaumont. La valeur du dommage qu'il avait causé à ses victimes est supérieure à 10,700 francs ;

L'aventure avait conduit Marner de Neuchâtel au Locle, et de là à Saint-Imier, Tavannes, Langnau, Zoug, Brugg et le Tessin, puis de nouveau dans le canton de Neuchâtel.

A l'exception d'un seul, les délits sont reconnus. La peine de réclusion requise n'est pas discutée. Mais la défense essaye d'éviter l'internement, où un condamné risque d'être très longtemps à la merci d'une appréciation non officielle dont le bien-fondé n'est pas vérifié par la justice.

Le procureur général ayant répliqué que l'internement pour une durée indéterminée n'équivalait pas à l'« oubli » à vie dans une maison hostile, le tribunal prononça la peine de 3 ans de réclusion (moins 128 jours de détention préventive) et la transforma en internement pour une durée indéterminée. Willy Marner, voleur de métier, sera en outre privé de ses droits civiques, pendant cinq ans, et devra payer les frais, arrêtés jusqu'à maintenant à 9529 francs.

~~~

Apparemment ce ne sont que des points de droits qu'on va discuter au cours de cette seconde visite que René Corthésy rend au même tribunal pour les mêmes faits, dûment établis précédemment. Le premier jugement avait été cassé par l'instance cantonale de recours en admettant l'objection du condamné selon laquelle il aurait été moins sévèrement puni s'il avait été fait application de la législation concernant les mineurs encore en vigueur au moment où le premier délit avait été commis.

Cependant le défenseur de Corthésy demanda que les faits eux-mêmes soient examinés à nouveau. On vit comparaître, comme témoins, trois des co-accusés de la dernière « charrette ». Si les témoignages de K. et de R. sont décevants et contradictoires, celui de Jeanquartier semble très intéressant. Il tend à détruire la thèse de Corthésy qui veut bien admettre qu'il a été receleur mais pas co-auteur, du cambriolage commis en janvier 1941 au Cercle libéral.

D'ailleurs, après de longs débats, la Cour a admis, selon les aveux du prévenu lui-même, qu'il savait que Jeanquartier préparait un vol. Il n'a pas réagi. Il a profité du produit du délit. Même si, par des actes, il n'y a pas participé, il s'est associé à la décision, et cela suffit pour qu'on le considère comme un co-auteur.

Quant à la fameuse affaire d'un portemonnaie « trouvé » sur une table de la Rotonde et dont le contenu de 45 fr. a été partagé entre trois compagnons, il s'agissait bien d'un vol pour l'auteur principal, déjà condamné. Mais, pour Corthésy, c'est un recel, d'importance relativement peu grave.

Le tribunal, au cours de ses délibérations, a admis que depuis sa « mauvaise passe » de 1940-1942, René Corthésy semblait s'être racheté. Il était mineur lorsqu'il a commis le plus grave des délits qui lui sont reprochés. S'il n'y avait pas eu l'affaire du portemonnaie, on aurait prononcé l'an dernier une peine complémentaire à une condamnation de la Cour d'assises de 1942.

Corthésy est finalement condamné à 3 mois d'emprisonnement réputés subis par la préventive et à 200 francs de frais.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 janvier. Température : Moyenne: 1.1; min. : 0.0; max. : 2.1. Baromètre : Moyenne : 703.5. Eau tombée : 7.1. Vent dominant: Direction: nord-nord-est; force: faible. Etat du ciel: couvert; pluie pendant la nuit et depuis 16 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

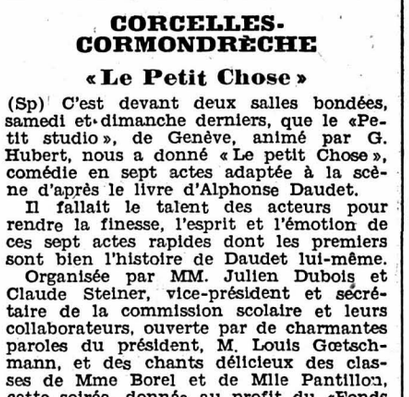

Niveau du lac : 26 janv., à 7 h. 30 : 430,33
Niveau du lac : 27 janv., à 7 h. 30 : 430.31

Prévisions du temps : Nord des Alpes: couvert, quelques précipitations, surtout cette nuit. Mercredi, ciel variable, légère hausse de la température en plaine.